COLLECTION LES EXHORTATIONS

LES PLUS BELLES CITATIONS SPIRITUELLES

D'ibn Taymiyya

مَوَاعِظ

شيخ الإسلام ابن تيمية

SÂLIH AHMAD AL-SHÂMÎ

Al-Hadîth éditions

بسم الله الرحمن الرحيم

COLLECTION LES EXHORTATIONS

LES PLUS BELLES CITATIONS SPIRITUELLES

D'ibn Taymiyya



Sâlih Ahmad al-Shâmî

Al-Hadîth
éditions

Première édition - Février 2022

Titre original : *Mawâ'iz shaykh al-islâm Ibn Taymiyya*

Auteur : Sâlih Ahmad Shâmî

Traducteur : Département des traductions.

Les opinions exprimées dans ce livre n'engagent que son auteur.



9 782875 452269

www.hadithshop.com
www.alhaditheditions.com
daralhadith@hotmail.com
Suivez-nous sur @alhaditheditions

CECJ
100, rue de la limite
1210 Bruxelles
Tél. : 0032 2 223 78 90

Transcription phonétique

Arabe	Français	Exemple	Phonétique
ء	’	مُؤْمِنٌ	*mu’min*
ب	b	بَرَكَة	*baraka*
ت	t	تَفْسِيرٌ	*tafsîr*
ث	th	ثَوَابٌ	*thawâb*
ج	j	جَنَّةٌ	*janna*
ح	h̲	حَدِيثٌ	*h̲adîth*
خ	kh	خَيْرٌ	*khayr*
د	d	دِينٌ	*dîn*
ذ	dh	ذِكْرٌ	*dhikr*
ر	r	رَحْمَةٌ	*rah̲ma*
ز	z	زَكَاةٌ	*zakât*
س	s	سُنَّةٌ	*sunna*
ش	sh	شَهَادَةٌ	*shahâda*
ص	s̲	صَلاَةٌ	*s̲alât*

Arabe	Français	Exemple	Phonétique
ض	d̲	ضَرُورَةٌ	*d̲arûra*
ط	t̲	طَهَارَةٌ	*t̲ahâra*
ظ	z̲	ظُلْمٌ	*z̲ulm*
ع	‘	عَدْلٌ	*‘adl*
غ	gh	غُفْرَانٌ	*ghufrân*
ف	f	فِقْهٌ	*fiqh*
ق	q	قُرْءَانٌ	*qur’ân*
ك	k	كِتَابٌ	*kitâb*
ل	l	لِسَانٌ	*lisân*
م	m	مَسْجِدٌ	*masjid*
ن	n	نَبِيٌّ	*nabî*
ه	h	هُدًى	*hudâ*
و	w	وُضُوءٌ	*wud̲û’*
ي	y	يُسْرٌ	*yusr*

Arabesque	Traduction	Suit la mention de
عَزَّ وَجَلَّ	Tout-Puissant.	Allah, Dieu.
سُبْحَانَهُ وَتَعَالَى	Glorifié et exalté soit-Il.	Allah, Dieu.
صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ	Qu’Allah prie sur lui et le salue.	Le Prophète Muhammad.
عَلَيْهِ السَّلَامُ	Que la paix soit sur lui.	Un Prophète ou un Ange.
رَضِيَ اللهُ عَنْهُ	Qu’Allah l’agrée.	Un Compagnon.
رَضِيَ اللهُ عَنْهَا	Qu’Allah l’agrée.	Une femme Compagnon.
رَضِيَ اللهُ عَنْهُمَا	Qu’Allah les agrée tous deux	Deux Compagnons ou femmes Compagnons.
رَضِيَ اللهُ عَنْهُمْ	Qu’Allah les agrée.	Plus de deux Compagnons.
رَحِمَهُ اللهُ	Qu’Allah lui fasse miséricorde.	Un défunt musulman.

Les voyelles longues

ا et ى : â

و : û

ي : î

Abréviations

H. : Hégire

p. : page

t. : tome

m. : mort en

[ ] : ajout du traducteur

Nde : note de l’éditeur

Ndt : note du traducteur

Introduction

La louange appartient à Allah, le Seigneur de l'univers, et que les prières les plus pures et les meilleures salutations soient destinées à notre Prophète Muhammad, celui qui a été envoyé comme miséricorde pour les mondes, ainsi qu'à sa famille et à tous ses Compagnons.

Nous continuons notre série à la rencontre des grandes figures parmi les savants de l'Islam[1], ceux qui laissèrent une trace indélébile dans l'orientation de notre communauté vers le bien, et ce, par la bonne parole et la sage exhortation, et avec pour caractéristique première d'appeler à Allah ﷻ avec science et clairvoyance. Ce sont certes les figures de proue de la réforme et les lumières de la guidance.

Dans ce numéro, nous allons à la rencontre d'un des héros du genre, qui se démarquèrent par le fait de ne point s'être limités à prodiguer leurs bons conseils à la masse des gens, mais d'avoir dépassé ce stade pour orienter les dirigeants et gouverneurs, et leur faire parvenir la vérité. Il s'agit d'autant plus d'une véritable légende dans ce combat pour la vérité, qui plus est dans les deux champs d'action suivants : le champ des idées et des connaissances, et celui de la lutte contre les oppresseurs.

Cette figure n'est ni plus ni moins Shaykh al-Islâm Ibn Taymiyya, dont la vie tout entière fut continuellement remplie d'œuvres en tout genre, sans qu'il ne souffre de la moindre lassitude, pour que la parole d'Allah soit la plus haute, ainsi que pour contrer les innovations blâmables, le faux et endiguer la propagation de l'ignorance.

Durant toute sa vie, il n'eut de cesse de démontrer cette ignorance dans laquelle étaient tombées nombre de personnes, même au sein

---

1 Nous avons choisi de faire de ce numéro consacré à Ibn Taymiyya ﷺ le premier de notre série "Les exhortations". Nde

des cercles les plus instruits. Cela lui valut d'être la cible de leur animosité, et ils lui firent subir bien des choses, au point d'être à plusieurs reprises la cause de son emprisonnement.

Pourtant, la prison semble avoir été dans l'existence de cette illustre personnalité une période de repos et de recueillement pour pouvoir se retrouver avec lui-même et s'adonner à l'adoration. Une fois sorti, c'était alors avec une forme renouvelée et une ardeur impressionnante.

À cet effet, il déclara dans l'une de ses lettres qu'il avait envoyée à des proches à partir de la prison qu'il se trouvait dans un état de connaissance spirituelle gustative (*dhawq*) et de sérénité qu'il n'avait jamais atteint en dehors de la prison. Il semble opportun de rapporter l'introduction de cette lettre qu'il envoya à ses disciples et partisans alors qu'il se trouvait dans la prison d'Alexandrie :

« Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux **﴾Et quant au bienfait de ton Seigneur, proclame-le.﴿** (Coran, 93 : 11). La formule que je trouve bon d'utiliser pour donner des nouvelles à mes frères est : qu'Allah soit bon avec eux dans ce bas monde et dans l'au-delà et qu'Il accomplisse sur eux Ses bienfaits, apparents et cachés. Quant à moi, je jure par Allah le Très Grand en dehors de qui nulle divinité n'est digne d'être adorée que je n'ai, de toute ma vie, jamais joui des bienfaits qu'Il m'octroie actuellement. Allah ﷻ m'a certes ouvert les portes de Sa grâce et de Ses bienfaits, ainsi que les trésors de Sa générosité et de Sa miséricorde à un point que je ne pouvais imaginer et que l'esprit lui-même n'aurait pu en concevoir la réalité. Allah ﷻ m'a facilité leur acquisition jusqu'à ce qu'ils deviennent une partie inhérente à ma personne.

Ceux qui disposent d'une part de la connaissance d'Allah, de Son Unicité et des réalités de la Foi affirment que certains de ces aspects représentent la connaissance spirituelle gustative (*dhawq*). De même, il s'agit de ce qui était justement recherché dans la science et la Foi par les itinérants de tout temps. Certes, les notions de jouissance, de

joie, de bonheur, mais aussi les moments agréables que l'on passe et la délectation que nul mot n'arrive à exprimer, se réunissent en réalité dans la connaissance d'Allah ﷻ, dans la Foi en Lui et en Son Unicité, dans le dévoilement des réalités relatives à cette Foi, et dans ce que l'on comprend des versets coraniques. C'est dans cette optique qu'un savant déclara : « Il m'arrive de passer par des états que je pourrais décrire en disant : "Si les habitants du Paradis ressentent cela, il s'agit certes d'une vie agréable." » »[1]

De même, ce grand réformateur prit un intérêt particulier à rectifier les mauvaises croyances, afin qu'elles soient conformes à la voie des Anciens.

Les exhortations [ou les plus belles citations spirituelles] que nous vous proposons sont des extraits issus des longues explications qu'Ibn Taymiyya donnait lorsqu'il devait éclaircir tel ou tel point ou quand il était questionné sur différents sujets, sans qu'il ne présente cela sous la forme d'exhortation comme c'est le cas pour beaucoup de savants. Nous les avons sélectionnées à partir de ses *Fatâwâ*, l'un de ses ouvrages les plus monumentaux, en espérant qu'Allah ﷻ fasse en sorte que nous puissions en tirer tous profit.

Que la prière et le salut d'Allah soient sur notre Prophète Mu<u>h</u>ammad, sur sa famille et ses Compagnons. Et notre dernière invocation est : louange à Allah, Seigneur de l'univers.



1 *Al-Fatâwâ*, t. 28, pp.. 30-31.

Présentation d'Ibn Taymiyya


l s'agit de Shaykh al-Islâm Taqî al-Dîn Abû al-'Abbâs Ahmad Ibn 'Abd al-Halîm Ibn 'Abd al-Salâm Ibn 'Abd Allah Ibn Taymiyya al-Harrânî al-Hanbalî.

Il naquit à Harran[1] en 661 H. (1262-3 apr. J.-C.). Mais dès l'an 667 H., il se réfugia avec son père et toute sa famille à Damas, à cause de l'oppression des Tatars.

Sa quête du savoir

Il apprit les sciences du hadith auprès des savants de Damas. Il assista plusieurs fois à la lecture (transmission) du *Musnad* de l'imam Ahmad, mais aussi du *Mu'jam al-Kabîr* d'al-Tabarânî, des recueils fondamentaux et de divers autres volumes.

Il s'intéressa fortement à cette discipline en lisant énormément de manière autonome, mais également en étant assidu aux assises des sciences du hadith (*samâ'ât*), en effectuant un travail minutieux de tri et de transcription, et ce, durant plusieurs années.

Ce ne fut pas son seul champ d'études. Il apprit l'écriture et le calcul à l'école coranique et se consacra en effet aux diverses sciences ; il mémorisa ainsi le Coran et s'orienta ensuite vers la jurisprudence. Quant à la langue arabe, il l'apprit auprès d'Ibn 'Abd al-Qawî[2], mais il ne lui fallut que très peu de temps pour tout assimiler. Il commença alors l'étude d'*al-Kitâb* de Sîbawayh[3] jusqu'à ce qu'il parvienne à maîtriser son sujet. C'est ainsi qu'il devint une sommité dans la grammaire arabe. Il se voua ensuite totalement à l'exégèse du Coran au point de

1 Ville au sud-est de la Turquie actuelle, à la frontière syrienne. Ndt

2 Jurisconsulte, traditionniste et grammairien hanbalite (m. 699 H./1299-1300 apr. J.-C.). Ndt

3 Linguiste, considéré comme l'un des plus grands grammairiens, si pas le plus grand. (m. 180 H./796 apr. J.-C.). Ndt

devenir une référence dans le domaine, et il en va de même pour les fondements du droit.

Tout cela, alors qu'il n'avait pas encore atteint la vingtaine. Les savants de son temps furent étonnés de son intelligence hors norme, de sa vivacité d'esprit, de sa mémoire prodigieuse et de sa sagacité.

Cela est ce qui a été mentionné par ses biographes concernant cette phase d'apprentissage.

Son comportement

Il faut savoir qu'Ibn Taymiyya grandit dans un environnement totalement préservé, imprégné de pudeur et d'adoration, dans des conditions modestes en ce qui concerne l'habillement ou la nourriture. Dans ce contexte, il ne cessa de se parer d'un comportement des plus vertueux : il était respectueux envers ses parents, pieux, modèle de scrupule, poussé vers l'adoration et la dévotion. Il jeûnait et priait la nuit de manière régulière, évoquait Allah ﷻ en toute circonstance et dans n'importe quelle situation. Il avait l'habitude de revenir vers son Seigneur, peu importe l'affaire ou la question à laquelle il était confronté, et il s'arrêtait aux strictes limites d'Allah ﷻ en termes d'ordres ou d'interdictions. De plus, il ordonnait le bien et interdisait le blâmable. Les plaisirs de la table ou de la chair n'avaient aucune place dans son cœur, et rien ne lui procurait du plaisir en dehors de l'enseignement et de la propagation du savoir. On lui proposa d'ailleurs les fonctions de juge suprême et président du conseil des savants, ce qu'il refusa.

En revanche, il accepta de succéder à son père dans le domaine de l'enseignement alors qu'il avait vingt et un ans. Son père comptait parmi les grands savants hanbalites, et c'est après lui alors qu'il commença à enseigner. Sa renommée crût assez rapidement et sa réputation se propagea à travers les contrées. À trente ans, il figurait

parmi les plus grands érudits de son temps, et on peut même dire qu'il dépassa tous ses contemporains. Il n'était jamais rassasié de savoir et était toujours assoiffé de lecture et de recherches. Il ne se lassait jamais de toutes ces occupations. Rarement il abordait un domaine du savoir sans qu'il ne parvienne à épuiser tout ce qu'il y avait à en dire et même à aller au-delà, tout en reprenant les spécialistes du domaine traité sur certaines questions.

Dès sa jeunesse, il participa aux diverses assises et autres réunions ; il y prenait alors la parole et débattait au point de prendre le dessus sur ses ainés et de mettre dans l'embarras des personnalités de haut rang. C'est d'ailleurs durant cette même jeunesse, à environ dix-sept ans, qu'il commença à écrire et rédiger.

Il fut un exemple aussi bien dans le savoir que dans l'adoration, mais aussi dans l'ascétisme, le scrupule, le courage, la générosité, l'humilité, la mansuétude, la patience, l'envergure, la prestance, l'ordonnance du bien ou l'interdiction du blâmable, et ce, avec fidélité, loyauté, délicatesse, bienséance, sincérité et avec un objectif sain. On peut rajouter à cela la supplication et les invocations destinées à Allah ﷻ dont il faisait œuvre, sa crainte révérencielle à Son égard, son état constant de vigilance, son cramponnement à l'ordre d'Allah, ses excellentes manières, l'utilité qu'il avait pour les gens et la bienfaisance à leur encontre.

Par ailleurs, il était comme un véritable sabre dégainé face aux dissidents, une épine dans la gorge des hérétiques, et il faisait figure de guide pour exposer la vérité et secourir l'Islam. Son nom traversa les contrées et rarement on put voir son pareil à travers les siècles.

Son combat pour la vérité et ses épreuves

Les épreuves d'Ibn Taymiyya commencèrent à partir du moment où ses connaissances arrivèrent à maturité et que ses avis religieux sur certaines questions se propagèrent. Les personnes qui le jalousèrent y trouvèrent une porte d'entrée pour débattre avec lui, en finissant par lancer sur lui l'anathème et le qualifier d'hérétique. Les autorités l'emprisonnèrent donc et l'exilèrent.

En 699 H./1299-1300 apr. J.-C., sa personnalité politique se révéla à travers le pays, et les musulmans commencèrent à se réunir autour de lui dans le but de repousser l'ennemi lors de l'épisode de Ghâzân[1]. Il se chargea lui-même de régler le problème et défia avec son second les Mongols.

Un an après, quand la situation au Levant se compliqua, il se rendit en Égypte pour demander secours aux dirigeants du pays et les exhorter à prendre part au combat. Il ne resta que quelques jours avant de retourner en Damas où l'on put remarquer le vif intérêt qu'il portait à combattre les Tatars. C'est ainsi qu'il incita les gouverneurs à agir comme il l'avait fait en Égypte, et ce, jusqu'à ce qu'il apprenne que les Tatars avaient quitté les lieux. Sa bravoure fut une nouvelle fois mise à l'honneur lors de la bataille de Shaqhab[2] en 702 H./1303 apr. J.-C. quand il fédéra le calife, le gouverneur et les oulémas pour combattre l'envahisseur.

À la fin de l'an 704 H., il combattit ceux qui se trouvaient dans les montagnes de Kesrouan[3] et participa à réduire leurs forces à néant.

---

1 Chef de l'armée Tatar qui assiégea Damas la première fois en 699 H.

2 Du nom d'une source située au sud de Damas à proximité de laquelle eut lieu une grande bataille entre les Tatars et les musulmans au début du Ramadan. Ibn Taymiyya se démarqua de manière illustre lors de celle-ci.

3 Cette bataille eut lieu au début de Dhûl Hijja 704 H. Cette population était la source des batailles et des révoltes qui ont eu lieu avant et après cet événement.

En 705 H., c'est le champ de bataille des idées qu'il investit en débattant avec ses opposants. Ces rencontres avaient lieu en présence d'un représentant du pouvoir. Il eut évidemment le dessus sur ses contradicteurs en exposant comme toujours les preuves et les arguments de ce qu'il avançait, et en les obligeant bon gré mal gré à se rallier à son opinion.

Il retourna ensuite la même année en Égypte en compagnie du juge suprême chaféite[1]. On lui réserva dès son arrivée un endroit où assistaient à ses cours juges et hauts responsables du pays. Il fut ensuite emprisonné un an et demi avec ses deux frères[2] dans une geôle de la citadelle du Caire. Une fois sorti, une série de cours furent organisés à travers lesquels il prit une nouvelle fois le dessus sur ses contradicteurs. En 707 H./1307-8 apr. J.-C., un cours fut consacré à la réfutation de la doctrine de l'Unicité de l'Être (*wahdat al-wujûd*)[3]. Un avis d'expulsion fut alors prononcé à son encontre et il dut retourner en Syrie où il fut de nouveau incarcéré un an et demi. On ne le sortit de prison alors que pour l'envoyer dans une cellule de la forteresse d'Alexandrie où il resta huit mois.

Toujours en Égypte, ses péripéties le conduisirent à la cour du sultan[4] où se trouvaient juges et ministres. Il l'accueillit avec tous les honneurs et lui demanda même son avis concernant l'exécution éventuelle de ses opposants ; chose que lui défendit de faire Shaykh al-Islam.

Il resta un moment au Caire pour retourner ensuite à Damas et y rester pour propager son savoir, écrire et répondre aux questions. C'est

1 Il s'agit de Najm al-Dîn Ibn Sasrî. Cf. *Al-'Uqûd al-Durriyya*, p. 248.

2 Sharaf al-Dîn 'Abd Allah et Zayn al-Dîn 'Abd al-Rahmân.

3 Il existe plusieurs branches liées à cette doctrine qui se retrouve d'ailleurs dans les trois religions du Livre ainsi que dans les religions hindoues. Elle a pour postulat de nier toute séparation entre le Créateur et la créature, tout l'univers étant à la fois une part du Créateur et une part de la création.

4 Il s'agit d'al-Nâsir Muhammad Ibn Qalâwûn (m. 741 H./1340-1 apr. J.-C.). Cet événement eut lieu en 711 H., après le retour d'al-Nâsir au pouvoir et l'évincement d'al-Muzaffar al-Jâshankîr (un disciple de Nasr al-Manbijî) qui était le dirigeant le plus virulent à l'encontre d'Ibn Taymiyya.

là qu'il aborda la question concernant le statut de faire le serment de divorcer[1]. En 718 H./1318 apr. J.-C., un juge enjoignit à l'imam de ne pas s'exprimer sur le sujet, ce qu'il accepta afin d'éviter tout trouble. Quelques jours plus tard, un décret du sultan fut même prononcé pour interdire de prononcer une fatwa qui adopterait l'avis d'Ibn Taymiyya. Cependant, peu de temps après, Shaykh al-Islam se décida à braver l'interdiction et à prononcer des fatwas en exprimant son avis sur la question, et en disant : « Il ne m'appartient pas de dissimuler le savoir ». Cette situation valut pour un temps jusqu'à ce qu'il retrouve le chemin de la prison pour une durée de cinq mois et dix-huit jours, sans que cela mette un frein à son enseignement.

Par la suite, c'est une autre question qui vint sur le devant de la scène. Ses opposants voulurent qu'il s'exprime concernant le statut de voyager dans le but de visiter les tombes des Prophètes et des saints[2], alors qu'il avait déjà traité de ce sujet vingt ans auparavant. Ils sautèrent alors sur cette occasion pour le dénigrer et une nouvelle ordonnance du sultan décida de l'envoyer une nouvelle fois en cellule au mois de Sha'bân de l'an 726 H./1326 apr. J.-C. Là-bas, une pièce convenable lui fut réservée et il y resta avec son frère sur lequel il pouvait s'appuyer s'il avait besoin de quelque chose. Il écrivit alors plusieurs papiers sur cette question, celle-là même qui l'envoya en prison, et certains d'entre eux atteignirent une relative notoriété. On

---

1 Comme le fait de dire par exemple : « Je jure que je te divorce si tu fais (ou dis) ceci ou cela ». Ibn Taymiyya va à l'encontre de la majorité des savants sur cette question qui fit couler beaucoup d'encre. (NDT)

2 Ibn Kathîr a fait la lumière sur cette question en disant : « En réponse à cette question, Ibn Taymiyya n'a pas interdit de visiter les tombes des Prophètes et des saints. Il fait plutôt mention de deux avis concernant le fait de partir en voyage dans le but de visiter les cimetières. En effet, se rendre au cimetière sans que cela constitue le but d'un voyage est une chose, et voyager dans le but de visiter les tombes en est une autre. Or, Shaykh al-Islam n'a pas interdit de s'y rendre sans que cela soit dans le cadre d'un voyage effectué à cet effet ; il considéra même cela comme recommandé, et cela est attesté par ses écrits et sa pratique. Cet aspect n'était pas concerné par sa fatwa sur la question. De même, il n'a pas dit que cela constituait un péché ou que tous les savants l'interdisaient. Il n'ignorait évidemment pas non plus la parole du Prophète ﷺ : « Visiter les cimetières, car ils vous rappellent l'au-delà. »

lui interdit alors d'écrire et les livres lui furent confisqués, tout comme l'encre, la plume et le papier. Il utilisa à partir de ce moment le charbon comme moyen d'écriture. Lui confisquer ses livres constitua la pire des punitions que l'on pouvait lui faire, et cette situation demeura durant des mois. Il se consacra alors à la récitation du Coran, l'adoration d'Allah et la prière de nuit jusqu'à sa mort.

Voilà dans les grandes lignes ce qui a été relaté sur la posture de Shaykh al-Islam, et bien que ses ennemis ne cessassent de lui mettre des bâtons dans les roues et de le persécuter, il ne s'arrêta jamais d'écrire. Il composa ainsi trois cents tomes, tous dans le domaine religieux. Si nous observons ce qui nous est parvenu de ses écrits et l'analyse qu'il y fait de questions très complexes, on peut se rendre compte de l'étendue de son savoir et la portée de son œuvre. Au fil du temps, force est de constater que peu de personnes arrivèrent à son niveau.

La raison pour laquelle il laissa un nombre important d'ouvrages est qu'il les composait à partir de ce qu'il mémorisait des Textes, que ce soit le Coran, la Sunna, les commentaires de cette dernière ou les paroles des savants sur l'exégèse et l'explication de ces deux sources. Sa grande capacité de mémorisation et la vivacité de son esprit lui furent d'une aide précieuse, et la facilité de démonstration qui était la sienne lorsqu'il écrivait sur l'essence d'un savoir était bien supérieure à ce que pouvait faire un savant spécialisé dans ce domaine en question. S'il n'y avait pour illustrer notre propos que son ouvrage *Minhâj al-Sunna*, cela nous suffirait amplement ; il est sans nul doute une fenêtre sur sa science et la force de son argumentation, ainsi que sur sa connaissance des différentes religions et doctrines. Et si nous disons que nul livre n'a son pareil dans la réfutation des doctrines dissidentes des Gens de la Sunna, toute personne objective sera forcée de le confirmer.

Minhâj al-Sunna représente le meilleur témoignage de son érudition et de sa connaissance des Textes sacrés. On s'aperçoit qu'il vit clair dans le jeu des hérétiques et qu'il parvint à séparer le bon grain de l'ivraie concernant les différents avis émanant aussi bien de ceux qui sont en concordance avec la croyance correcte que ceux allant à son encontre. Cet ouvrage est le symbole de sa profonde connaissance de l'histoire de l'Islam et des différents courants.

Par ailleurs, lorsque nous prétendons qu'il n'y a pas eu de savant qui connaisse aussi bien que lui les différentes doctrines et croyances, nous savons que personne ne pourrait concrètement s'y opposer.

Il réfuta entre autres les doctrines mutazilites[1], jahmites[2], chiites ou encore philosophiques. Pour ce faire, il utilisa des arguments incroyables, tous tirés de l'esprit des Textes et déduits avec une grande acuité intellectuelle, sans parler de son énorme travail de recherche. Aucun savant contemporain ou qui lui a succédé n'a écrit quelque chose le réfutant ou allant à l'encontre de ses propos.

De même, il n'y a personne parmi les savants de son époque qui exposa la vérité et concourra à la suprématie de l'Islam comme il le fit.

Dans la seconde partie de sa vie, Ibn Taymiyya fut, par sa science et ses actes, un véritable phare qui occulta le prestige des différents juges et savants. Il était la référence vers laquelle on se tournait lorsqu'on avait affaire à une question d'ordre religieux ou politique. Certains chaféites et malékites tentèrent vainement de le livrer à la populace

---

1 Secte islamique dont le nom renvoie au fait de s'isoler (*i'tazala*), car leurs leaders Wâṣil Ibn 'Aṭâ' et 'Amr Ibn 'Ubayd ont pris leur distance avec al-Ḥasan al-Baṣrî et ont délaissé ses cours lorsqu'ils adoptèrent un avis différent du sien concernant le statut de celui qui commet un péché capital. Ils affirmèrent qu'une telle personne avait un statut intermédiaire : ni un véritable croyant ni un véritable incroyant.

2 Il s'agit d'al-Jabriyya. Ils furent appelés de la sorte (jahmites) en référence à Jahm Ibn Ṣafwân. Ils affirmèrent entre autres que l'être humain est contraint et ne dispose pas de libre arbitre et n'a pas le pouvoir de choisir (*jabr*). Jahm Ibn Ṣafwân mourut assassiné en 128 H./746 apr. J.-C.

pour qu'elle se charge de lui ; ils ne réussirent qu'à le priver de liberté durant quelques mois tout au plus.

Quant aux dirigeants, ils se rangeaient de son côté contre le fanatisme de ses opposants, car ils reconnaissaient le rang qui était le sien. Al-Nâṣir, sultan d'Égypte, considérait tellement Ibn Taymiyya qu'il voulut tuer ceux qui avaient prononcé des fatwas l'excluant du cercle des savants, et incita même Shaykh al-Islam à prononcer une fatwa permettant l'exécution de certains de ces savants. Ibn Taymiyya réprouva cela et s'opposa à ce qu'il leur arrive quoi que ce soit, en disant : « Si tu les tues, tu ne trouveras plus leur pareil. » Le sultan lui rétorqua : « Ils t'ont certes causé beaucoup de torts et ont voulu ta mort à de nombreuses reprises. » Ce à quoi il répondit : « La personne qui m'a causé du tort, je lui pardonne. Quant à celui qui a causé du tort à Allah et Son Messager, le Seigneur se chargera de lui. Ce n'est pas pour ma propre personne que je me bats. » Ibn Taymiyya ne partit pas de chez le sultan avant que ce dernier se soit calmé et eût abandonné son projet.

Ibn Makhlûf, le juge malékite dira à ce propos : « Nous ne vîmes pas de semblable à Ibn Taymiyya, nous nous sommes attaqués à lui sans parvenir à nos fins. Lui eut la possibilité de s'en prendre à nous, mais il pardonna et argumenta même en notre faveur. »

Malgré qu'il eût une pareille attitude, ses ennemis déclaraient : « S'il n'est pas exécuté, nous avons le devoir d'exercer sur lui une pression, car son incroyance est évidente. »

Cet épisode reflète la grande différence de comportement entre lui et ses ennemis. Eux ne s'intéressaient qu'à ce bas monde et à l'apparat, et lui n'avait pour but que l'au-delà ; les deux objectifs sont-ils comparables ?

Son souci était de propager la religion et de combattre avec son cœur, sa langue et sa plume les hérésies. Leur souci à eux (ses opposants) était, à l'inverse, d'obtenir les faveurs du sultan pour garder

leur poste, de séduire la masse des gens et de recevoir les baisemains tant convoités.

Al-Dhahabî déclara : « Il était de couleur blanche et ses cheveux, qui lui arrivaient au lobe des oreilles, étaient, comme sa barbe, noirs, avec peu de poils blancs. Son regard était très expressif ; il était de stature moyenne avec de larges épaules. L'éloquence était l'une de ses caractéristiques et le son de sa voix portait au loin. On peut également mentionner qu'il lisait assez rapidement. Par ailleurs, il lui arrivait parfois de s'emporter, mais son indulgence et sa patience reprenaient le dessus (…) Cette irritation et cette colère dans le débat pouvaient cultiver la haine dans le cœur de ses contradicteurs. »[1]

Sa mort en prison

L'imam Ibn Rajab relate : « Le sheikh (Ibn Taymiyya) resta détenu dans la citadelle (de Damas), de Sha'bân 726 à Dhûl-Qa'da 728 H. Il tomba ensuite malade une vingtaine de jours, mais la plupart des gens n'en furent au courant qu'au moment de sa mort.

Il rendit l'âme la nuit du lundi 20 de Dhûl-Qa'da. Le muezzin de la citadelle ainsi que les gardes au-dessus des tours annoncèrent la nouvelle. À cette annonce, les gens se rassemblèrent autour de la citadelle, même les bergers et les nomades.

Un groupe parmi les plus grands savants et les vertueux, comme al-Mizzî et d'autres, se chargèrent de lui faire sa toilette mortuaire.

On l'amena ensuite à la grande mosquée de Damas, et on accomplit pour lui la prière mortuaire après la prière du *zuhr*. Damas ne connut pas de jour avec pareille affluence. On s'exclama alors : « Voici

1 Cette biographie est résumée de celle écrite par le Pr. Muhammad Kurd 'Alî, parue à al-Maktab al-Islâmî, avec annotation et étude critique du Pr. Zuhayr al-Shâwîsh.

ce qu'on retrouve lors des funérailles des imams de la Sunna ! » Les gens présents fondirent alors en larmes.

Ils le sortirent par la porte dite al-Barîd et la cohue s'intensifia. Sa dépouille vogua au-dessus des têtes. Le convoi sortit de la ville par la porte al-Faraj et les gens continuaient à se rassembler à chaque porte de la ville ; la situation devint plus intense encore avec le transport à cheval. On l'enterra à l'heure du *'asr* au cimetière des soufis.

On estima les personnes qui assistèrent à ses funérailles au nombre de deux cent mille hommes et quinze mille femmes. Qu'Allah lui fasse miséricorde et soit satisfait de lui. »[1]



1 *Shadharât al-dhahab*, Ibn Rajab, t. 6, pp. 85–86.

Témoignages

Nous avons pris l'habitude dans cette collection d'insérer ce chapitre lorsque nous retraçons la vie de notre illustre personnage, afin de démontrer son rang et sa position auprès des savants. Or, si nous décidions de rapporter tout ce qui a été dit concernant Ibn Taymiyya, ce chapitre tirerait en longueur. Nous nous contenterons donc de ne relater que des bribes, et cela sera représentatif de ce que nous n'aurons pu mentionner.

L'imam al-Dhahabî nous dit :

« Notre maître Shaykh al-Islâm se démarque à son époque à bien des égards : par sa science, sa connaissance, son courage, son intelligence, son inspiration divine, son altruisme, ses conseils prodigués aux musulmans ou encore sa manière d'ordonner le bien et d'interdire le blâmable.

Il assista aux cercles de transmission du hadith et approfondit aussi sa connaissance de manière autonome, en retranscrivant et analysant les chaînes de transmission ; il fit la critique des rapporteurs des différentes étapes de la chaîne et atteignit un niveau supérieur à quiconque.

Il excella dans l'exégèse du Coran ; il percevait la finesse des sens de ses versets, et ce, de manière innée et avec une vivacité d'esprit qui lui permettait de résoudre les multiples difficultés. Il en déduit des choses sans qu'il soit précédé en cela par d'autres savants.

Il était une référence dans la mémorisation de la Sunna, et rares sont ceux qui peuvent rapporter de mémoire comme lui un très grand nombre de hadiths, tout en citant leur source. Le plus impressionnant était qu'il les avait automatiquement en tête au moment d'argumenter son propos.

De plus, sa connaissance de la jurisprudence, des différentes écoles juridiques, ainsi que des avis des Compagnons et des Suiveurs, n'avait

pas d'égal. Et lorsqu'il prononçait un avis, il ne se limitait pas à une école, mais il s'exprimait selon l'argument qui lui paraissait le plus solide.

Aussi, il avait une maîtrise pointue de la langue arabe avec ses multiples champs d'études : l'étymologie, la morphologie ou encore la syntaxe, et toujours avec un regard avisé sur les différentes opinions.

De même, la théologie n'avait pas de secret pour lui ; il connaissait parfaitement les positions des philosophes, qu'il réfutait en exposant dans un même temps la véracité de la Sunna.

En réalité, je ne suis pas digne de faire le point sur sa vie et son comportement. D'ailleurs, si je devais jurer alors que je me trouve entre la pierre noire et la station d'Ibrâhîm, je ferais le serment que je n'ai pas vu quelqu'un comme lui, et que même lui n'a pas vu son pareil (…).

Par ailleurs, il était tel que l'on pourrait parfaitement dire que si Ibn Taymiyya ne connaît pas un hadith, c'est qu'il ne s'agit tout simplement pas d'un hadith. »

L'érudit al-Zamlakânî[1] déclara quant à lui :

« Lorsqu'Ibn Taymiyya était questionné dans n'importe quel domaine, la personne qui assistait à la scène et qui écoutait aurait pu penser qu'il ne connaissait rien d'autre que ce point et qu'il le maîtrisait comme personne.

Les juristes de toutes obédiences confondues qui l'ont rencontré profitaient de sa connaissance de leur école respective pour apprendre des choses qu'ils ignoraient jusqu'à présent.

1 Savant chaféite syrien spécialisé dans l'exégèse et la langue arabe (m. 727 H./1327 apr. J.-C.). (NDT)

De plus, on n'a pas connaissance qu'il ait été une fois confondu lors d'un débat. Dans le même ordre, à chaque fois qu'il s'exprimait sur un sujet, qu'il soit religieux ou profane, il surclassait les spécialistes de ces différents domaines.

Il a certes rempli de manière certaine toutes les conditions pour pouvoir faire un *ijtihâd* (effort de déduction). »

Pour sa part, Ibn Sayyid al-Nâs[1] témoigna en disant toujours dans le même sens :

« J'ai trouvé qu'il faisait partie des personnes ayant un gros bagage de science. Il mémorisait parfaitement la Sunna et les Traditions. Il se démarqua de ses semblables dans chaque domaine du savoir, et personne n'a vu son pareil ; tout comme lui-même n'a jamais rencontré quelqu'un comme lui. »

Le savant 'Imâd al-Dîn al-Wâsitî[2] affirma :

Après avoir fait un très bel éloge d'Allah, il affirma : « Par Allah ! Par Allah ! Par Allah ! On n'a pas vu à la surface de la Terre quelqu'un de semblable à votre maître Ibn Taymiyya, que ce soit au niveau du savoir, de la pratique, de l'attitude, du comportement, du respect de la Sunna ou dans la façon de réagir lorsque les limites d'Allah étaient bafouées.

Il est certes celui qui a la croyance la plus saine et dont les actes sont les plus conformes à la vérité ; il est sans aucun doute celui qui suit le plus parfaitement le Prophète Muhammad ﷺ. Nous n'avons pu observer à notre époque une personne qui incarne de manière aussi évidente la Sunna prophétique, dans les paroles et dans les actes, autre que cet homme. Un cœur sincère ne peut que confirmer ce fait en disant : c'est cela véritablement le suivi du Prophète ﷺ. »

1 Juriste et traditionniste d'origine andalouse (m. 734 H./1333-4 apr. J.-C.). (NDT)
2 Juriste chaféite puis hanbalite, connu pour ascétisme (m. 710 H./1310-1 apr. J.C.). (NDT)

L'imam Ibn Daqîq al-'Îd[1] parla d'Ibn Taymiyya en ces termes :

« C'est comme si j'avais rencontré une personne dont les multiples domaines du savoir se trouvaient devant ses yeux, il prenait alors ce dont il avait besoin et laissait le reste. »

Toujours avec des paroles identiques, le traditionniste al-Mizzî[2] déclara :

« Je n'ai pas vu quelqu'un comme lui, tout comme lui n'a jamais vu son pareil. Je n'ai jamais rencontré une personne qui connaisse et observe autant le Coran et la Sunna prophétique. »

Le shaykh Abû 'Abd Allah Ibn Qawwâm[3] a également déclaré :

« Nos connaissances ne sont devenues islamiques que par l'intermédiaire d'Ibn Taymiyya. »

Nous terminons par l'imam et traditionniste Ibn Rajab al-Hanbalî[4] qui souligne :

« Les érudits, les vertueux, les soldats, les ministres, les commerçants et la masse des gens l'aimaient, car il travaillait jour et nuit à leur être utile, que ce soit par sa science ou par la langue. »[5]

---

1 Juriste et traditionniste chaféite, auteur d'ouvrages de référence (m. 702 H./1302-3 apr. J.-C.). (NDT)

2 Grand traditionniste chaféite (m. 742 H./1341-2 apr. J.-C.). (NDT)

3 Ascète, modèle de dévotion. Ibn Taymiyya l'appréciait particulièrement et il fut même présent lors de ses funérailles (m. 698 H.). (NDT)

4 Juriste et traditionniste hanbalite qui laissa également des ouvrages de référence (m. 795 H./1393 apr. J.-C.). (NDT)

5 Toutes ces paroles sont extraites de l'ouvrage *Shadharât al-Dhahab* de 'Abd al-Hayy Ibn Ahmad al-'Akrî al-Hanbalî, t. 6, pp. 80-85.

Qu'entend-on ici par "exhortations" ?

En réalité, exhorter les gens selon la signification généralement admise n'était pas le métier d'Ibn Taymiyya, dans le sens où il n'a pas été rapporté qu'il avait un cours à travers lequel il exhortait les gens.

Par sa science, il était un imam, un *mujtahid*[1] qui étudiait et examinait les différents sujets pour répondre aux questions qui se présentaient à lui. Il était également un guide et un réformateur dont le souci était de propager l'Islam, de combattre les hérésies, d'ordonner le convenable et d'interdire le blâmable. Il combattit d'ailleurs les ennemis de l'Islam, aussi bien physiquement qu'avec sa plume.

Ainsi, le terme "exhortations"[2] employé ici pour qualifier les extraits que nous avons choisis est à comprendre dans son sens large. Cela englobe : le conseil, l'exhortation à proprement parler, la correction de certaines conceptions, la vulgarisation scientifique et le fait de poser les fondements nécessaires à l'étude des différentes questions ; cela ne concerne donc pas uniquement l'aspect relatif à la sensibilisation spirituelle (*raqâ'iq*).

Ces paroles ont été sélectionnées à partir de l'ouvrage *al-Fatâwâ* d'Ibn Taymiyya, et il nous est paru opportun de leur donner une place dans cette collection, en espérant qu'Allah ﷻ nous permette d'en tirer profit.

Nous n'avons recherché par ce travail que le bien et nous espérons l'avoir atteint. Que les prières et le salut d'Allah soient sur notre maître Muhammad, sur sa famille et ses Compagnons.



1 Savant ayant atteint le niveau d'*ijtihâd*, c'est-à-dire capable d'effectuer un effort d'interprétation et de déduction. (NDT)

2 Nous avons choisi d'intituler le livre "Les plus belles citations spirituelles d'Ibn Taymiyya" et de conserver le terme "les exhortations" comme titre général de notre nouvelle collection. Nde

Les plus belles citations spirituelles d'Ibn Taymiyya

La sagesse et l'exhortation participent à la bonne santé du cœur et sa guérison.

Ibn Taymiyya



Les actes du cœur



bû al-'Abbâs nous dit[1] : « Les actes du cœur — que l'on peut également appeler états et stations spirituels — représentent les fondements de la foi et les piliers de la religion. Ils s'incarnent, entre autres, dans : l'amour d'Allah et de Son Messager, la confiance en Allah, Lui vouer un culte exclusif, être reconnaissant envers Lui, patienter face à Son décret, Le craindre, espérer Sa miséricorde et tout ce qui en découle.

Tous ces actes sont obligatoires pour tout le monde, selon le consensus des savants. »[2]



Le fondement de la religion

La sincérité (*ikhlâs̲*) est l'essence de l'Islam. En effet, l'Islam désigne la soumission (*istislâm*) à Allah et à nul autre. Celui donc qui ne se soumet pas à Allah fera preuve d'orgueil. Quant à celui qui se soumet en même temps à Allah et à autre que Lui aura certes commis du polythéisme (*shirk*). Or, l'orgueil et le polythéisme sont tous deux aux antipodes de l'Islam.

C'est la raison pour laquelle l'attestation qu'il n'y a de divinité en dehors d'Allah représente la tête de l'Islam. Elle comprend l'adoration exclusive d'Allah et l'abandon d'un culte voué à autre que Lui. C'est l'Islam au sens large[3], la seule religion qu'Allah agrée pour tous

---

1 Abû al-'Abbâs est la *kunya* (surnom) d'Ibn Taymiyya. Les extraits rapportés commencent tous de la même façon : « Abû al-'Abbâs a dit ». Aussi, par souci d'allègement, nous ne traduirons que sa parole. (NDT)

2 *Al-Fatâwâ*, t. 10, pp. 5-6.

3 C'est-à-dire la religion tous les Prophètes, et pas juste la législation du Prophète Mu<u>h</u>ammad ﷺ. (NDT)

les hommes, du premier au dernier; comme on le retrouve dans Sa parole : ❮**Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants.**❯ (Coran, 3 : 85)[1]

Cela démontre que le fondement de la religion a trait en réalité à la dimension intérieure des actes et des savoirs, et que les actions apparentes ne valent rien sans cette dimension.[2]



La pudeur

Le terme *ẖayâ'* (pudeur en arabe) dérive de *ẖayât* (vie). Ainsi, la personne qui dispose d'un cœur dans lequel il y a de la pudeur est une personne en vie, et cette pudeur l'éloigne des pires bassesses. En effet, c'est la vie qui se trouve dans le cœur qui l'écarte de la turpitude qui pourrait le corrompre.[3]



Les effets de la bonne action

La bienfaisance et la piété apaisent l'âme et éveillent le cœur de la personne, dans le sens où elle ressentira en elle un épanouissement et une joie qui n'étaient pas là auparavant. Ainsi, lorsqu'elle progresse dans le chemin des bonnes œuvres, de la piété et de la bonté, Allah lui ouvre le cœur et l'apaise.

---

1 Ibid., t. 10, pp. 14-15.

2 Ibid., t. 10, p. 109.

3 Ibid.

A contrario, la débauche et l'avarice étouffent, oppriment et avilissent l'âme de la personne, car l'avare se sent en effet opprimé.

Par rapport à cela, Ibn 'Abbâs déclara : « La bonne action est une lumière pour le cœur et elle illumine le visage ; elle renforce également le corps, augmente les moyens de subsistance et installe l'amour dans le cœur des gens. La mauvaise action, quant à elle, obscurcit le cœur et noircit le visage ; elle affaiblit le corps, limite la subsistance et entraine la haine dans le cœur des gens. »[1]



Combattre son ego (*jihâd al-nafs*)

Le musulman se doit de craindre Allah et de dompter ses passions. Aussi, ce ne sont point les passions et les désirs en eux-mêmes qui sont punissables, mais bien le fait de les suivre et de s'y adonner.

Si la personne refrène ses passions alors qu'elle pourrait leur laisser libre cours, elle accomplit un acte d'adoration et une œuvre pie. Il a d'ailleurs été rapporté du Prophète ﷺ la parole suivante : « Le combattant est celui qui lutte contre ses passions pour l'agrément d'Allah. »[2]

Il lui est donc demander de combattre ses passions tout comme il lui est demandé de lutter contre ceux qui ordonnent et invitent aux péchés. Or, on a plus intérêt à lutter contre ses passions, car cela constitue une obligation individuelle, alors que la seconde forme de lutte est une obligation collective[3].

1 Ibid., t. 10, pp. 629-630.

2 Rapporté par Ahmad, n°23951. [Pour l'authenticité des hadiths, nous avons choisi de nous fier au jugement d'Ibn Taymiyya dans tout ce livre].

3 C'est-à-dire qu'elle incombe à une partie des musulmans et non à chaque personne. (NDT)

Ainsi, à chaque fois que le croyant est touché par une pensée furtive d'incroyance ou d'hypocrisie, mais en éprouve de l'aversion et la rejette, il voit sa foi et sa conviction augmenter. De même, à chaque fois que son âme l'incite au péché, mais en a de la répulsion et se refuse de le commettre pour Allah, sa dévotion, sa piété et son obéissance ne font qu'augmenter.[1]



L'effacement des péchés

Plusieurs choses annihilent les conséquences des péchés :

Premièrement : Le repentir (*tawba*).

Deuxièmement : La demande de pardon (*istighfâr*) sans repentir. En effet, il se peut qu'Allah ﷻ pardonne à la personne en réponse à son invocation, même si elle ne s'est pas repentie.

Évidemment, la forme parfaite est de combiner le repentir et la demande de pardon.[2]

Troisièmement : Les bonnes actions expiatoires.

Ce qui est le plus bénéfique, aussi bien pour l'élite que pour la masse, est d'avoir connaissance de ce qui libère les âmes du danger des péchés, à savoir faire suivre les mauvaises actions par les bonnes. Et la bonne action est ce qu'Allah recommanda comme actes, comportements et qualités, par l'entremise de Son dernier Prophète.

---

1 Ibid., t. 10, pp. 695-636, p. 767.

2 Ibn al-Qayyim dit : « Lorsque ces deux termes sont mentionnés dans l'absolu et de manière indépendante, ils sont synonymes. Mais s'ils sont cités dans un même discours, l'*istighfâr* est une demande de pardon d'un péché passé ; alors que la *tawba* concerne la demande de protection contre les conséquences néfastes des mauvaises actions que l'on craint dans l'avenir. » Cf. *Madârij al-Sâlikîn*, t. 1, p. 315. (NDT)

Quatrièmement : Les épreuves expiatoires comptent également parmi les choses qui effacent les péchés. Il s'agit de tout ce qui affecte la personne comme l'angoisse, la tristesse ou toute nuisance au niveau des biens, de l'honneur, de la santé ou autres. Cependant, ceci n'est pas entre les mains de la personne.[1]



Se conseiller

Sufyân Ibn 'Uyayna[2] a dit : « Les savants qui nous ont précédés tenaient des correspondances dans lesquelles ils écrivaient : « Celui qui prend soin de se réformer dans la sphère privée, Allah fera en sorte d'améliorer ce qui est de la sphère publique. Celui qui prend soin de sa relation avec Allah, Il lui assurera une bonne relation avec les gens. Et celui qui œuvre pour l'au-delà, Allah se chargera de ses affaires mondaines. » »[3]



La sagesse des injonctions d'Allah ﷻ

Certes, il y a une sagesse derrière tout ce qu'Allah a ordonné ou interdit. Il s'agit de l'opinion de l'ensemble des imams des différentes écoles, mais aussi des Anciens de manière générale, érudits et savants. Ainsi, on ne peut trouver d'adoration derrière laquelle il n'y aurait aucune sagesse.

1 Ibid., t. 10, pp. 655, 658.
2 Célèbre traditionniste, connu pour son ascétisme et sa piété (m. 198 H/813-4 apr. J.-C.). (NDT)
3 Ibid., t. 7, p. 9.

Concernant la lapidation des stèles ou le parcours entre al-<u>S</u>afâ et al-Marwâ (lors du pèlerinage), il s'agit d'actes qui sont voulus en soi pour ce qu'ils comportent comme évocation d'Allah. Le Prophète ﷺ a dit à ce propos : « Le *sa'y* (parcours entre al-<u>S</u>afâ et al-Marwâ) et la lapidation des stèles ont été institués pour célébrer le rappel d'Allah. »[1] Comment pourrait-on dire donc que ces actes sont dépourvus de sagesse ?

De même, je peux dire que je ne connais aucun acte accompli par les croyants, qui aurait été institué en Islam et qui ne comporterait aucun intérêt, bénéfice ou sagesse en dehors de la simple obéissance.[2]



Le fondement du bonheur

Allah ﷻ a accordé à l'être humain deux bienfaits qui représentent la base du bonheur.

Le premier est que tout enfant naît sur la *fi<u>t</u>ra* (la saine nature originelle). En effet, si l'âme était laissée avec sa *fi<u>t</u>ra*, sans influence extérieure, elle reconnaîtrait la divinité d'Allah, L'aimerait et L'adorerait sans rien Lui associer. Cependant, les diables d'entre les hommes et les djinns, en s'inspirant les uns les autres, lui enjolivent le faux et la corrompent.

Le second bienfait est qu'Allah ﷻ a guidé l'humanité de manière globale, et ce, en permettant aux hommes, par la *fi<u>t</u>ra*, d'avoir accès à la connaissance et aux clefs du savoir ; mais aussi en faisant descendre sur eux les Livres saints et en leur envoyant des Messagers.[3]



1 Rapporté par Abû Dâwud, n°1888.
2 Ibid., t. 14, pp. 144-146.
3 Ibid., t. 14, pp. 295-296.

Le respect des savants

Il est obligatoire pour les musulmans de faire preuve — dans un premier temps — de loyauté envers Allah et Son Messager, mais également envers les croyants, et plus particulièrement les savants, comme cela est stipulé dans le Coran. Les gens de science sont en effet les héritiers des Prophètes et Allah leur a conféré le même rôle que les étoiles, grâce auxquelles on arrive à se guider dans les ténèbres de la terre et de la mer.

Les musulmans reconnaissent à l'unanimité leur niveau de connaissance et leur piété. Ils sont les successeurs du Messager au sein de sa communauté et ils revivifient ce qui a été oublié des traditions prophétiques. Ils placent le Coran au-dessus de tout, en le mettant notamment en application ; ce Coran parle d'eux, et eux s'expriment en s'appuyant sur lui.

Par ailleurs, il faut savoir que les propos de quiconque parmi les imams reconnus par la communauté musulmane ne peuvent être acceptés de manière absolue s'ils vont clairement à l'encontre d'un point de la Sunna du Messager d'Allah ﷺ, si infime soit-il. En effet, ils sont tous d'accord pour reconnaître de manière incontestable l'obligation de suivre le Messager, et affirmer que la parole de quiconque est susceptible d'être prise en compte ou d'être rejetée, à l'exception de celle du Messager d'Allah ﷺ.[1]



1 Ibid., t. 20, pp. 231-232.

L'intention

L'intention (*al-niyya*) réside dans le cœur, selon l'unanimité des savants. Ainsi, ils sont tous d'accord pour dire que si la personne nourrit l'intention sans rien prononcer, cette dernière est parfaitement valide.

En outre, il n'a pas été rapporté du Prophète ﷺ, de ses Compagnons ou des suiveurs qu'ils prononçaient à voix haute leur intention, que ce soit pour la prière, la purification ou le jeûne.[1]



La preuve coranique

La preuve du Créateur dans le Coran réside dans ses propres versets, dont la connaissance nous renvoie directement à la connaissance du Créateur, tout comme les rayons du soleil nous informent de la réalité du soleil, sans que cela nécessite de faire un travail d'analogie.[2]



Craindre uniquement Allah

Certaines personnes peuvent déclarer : « Ô Seigneur ! Je te crains ainsi que celui qui ne Te craint pas. » Il s'agit là d'une parole vile qu'il n'est pas permis de prononcer.

En effet, il incombe au serviteur de ne craindre personne en dehors d'Allah, car la personne qui ne craint pas Allah n'est pas digne d'être

1 Ibid., t. 18, pp. 262-263.
2 Ibid., t. 2, p. 9.

crainte. Il s'agit là d'un injuste, allié du Diable, et Allah nous a certes interdit de le craindre.

De plus, sache que si tu crains Allah et tu t'en remets à Lui, Il te suffira contre tout mal et l'empêchera de t'atteindre. Il dit à ce propos : ❮**Et quiconque place sa confiance en Allah, Il [Allah] lui suffit.**❯ (Coran, 65 : 3)

De même, le Diable peut avoir le dessus sur toi à cause des péchés ou si tu le crains. Mais si tu crains Allah, te repens de tes péchés et Lui demande pardon, Il t'en préservera, comme Il le dit dans Sa parole : ❮**Et Allah n'est point tel qu'Il les châtie alors qu'ils demandent pardon.**❯ (Coran, 8 : 33)[1]



Le frémissement du cœur

Le cœur vibre pour Allah ﷻ grâce à trois choses :

- **L'amour**
- **La crainte**
- **L'espérance**

L'amour est ce qu'il y a de plus intense et est recherché pour lui-même, car il vaut aussi bien dans ce bas monde que dans l'au-delà, à l'inverse de la crainte, qui disparaît dans l'au-delà. C'est en ce sens qu'Allah ﷻ dit : ❮**En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés.**❯ (Coran, 10 : 62)[2]



1 Ibid., t. 1, pp. 57-58.
2 Ibid., t. 1, p. 95.

Les savants du hadith

Les personnes de science n'ont cessé en tout temps d'honorer les transmetteurs de hadiths, au point que l'imam al-Shâfi'î déclara : « Lorsque je regarde un savant du hadith, c'est comme si je voyais un compagnon du Prophète ﷺ. »

S'il dit cela, c'est parce qu'ils sont semblables aux Compagnons dans la transmission du hadith prophétique.[1]



Les deux purifications

Allah ﷻ a prescrit la purification du cœur et du corps. Ces deux purifications font partie de la religion, celle-là même qu'il ordonna de suivre.

Cependant, on trouve beaucoup de juristes et de dévots qui n'ont que pour seul souci la purification du corps, en dépassant même les limites qui ont été instituées, que ce soit dans l'intérêt qu'ils y consacrent ou dans la pratique elle-même. Dans un même temps, ils vont négliger ce qui a été prescrit de manière obligatoire ou recommandée comme purification du cœur. Ils ne comprennent la purification que de cette manière.

À l'inverse, on peut observer de nombreux soufis, qui quant à eux, ne s'occupent que de la purification du cœur, en dépassant eux aussi les limites qui ont été instituées, que ce soit dans l'intérêt qu'ils y consacrent ou dans la pratique elle-même. Ils vont ainsi délaisser ce qui a été prescrit de manière obligatoire ou recommandée comme purification du corps.

1 Ibid., t. 1, p. 11.

Les premiers tombent de ce fait dans une obsession blâmable en utilisant une quantité énorme d'eau ou en s'éloignant de choses qui ne posent aucun problème, tout en nourrissant dans leur cœur diverses sortes de jalousie et d'orgueil.

Quant aux seconds, ils tombent dans une insouciance condamnable en exagérant la recherche de la pureté intérieure, sans s'écarter des différentes formes de souillure.[1]



Les deux repentirs

Le repentir est de deux types : obligatoire et recommandé.

Celui qui est obligatoire intervient lorsque la personne ne respecte pas un ordre d'Allah ou si elle commet une interdiction ; il est donc obligatoire pour toutes les personnes responsables religieusement (*mukallafûn*)[2], comme Allah l'a ordonné dans Son Livre et par l'entremise de Ses Messagers.

Le repentir recommandé concerne le délaissement d'actes recommandés ou l'accomplissement d'actes détestables.

Celui qui se limite au premier repentir sera compté parmi les vertueux qui suivent une voie moyenne. Quant à celui qui s'adonne aux deux repentirs, il sera parmi les rapprochés d'Allah qui surpassent les autres par leurs bonnes actions.[3]



1 Ibid., t. 1, p. 15.

2 Le *mukallaf* est la personne pubère et saine d'esprit. (NDT)

3 *Jâmi' al-rasâ'il*, p. 227.

L'orgueil et la jalousie

L'orgueil et la jalousie sont deux maux qui conduisent à leur perte les premiers et les derniers d'entre les hommes. Ce sont les deux plus grands péchés qui ont été commis en premier lieu à l'encontre d'Allah.

Iblîs s'est en effet enorgueilli et a jalousé Adam. De même, Qâbîl le fils d'Adam a assassiné son frère par jalousie.

C'est pourquoi l'orgueil, comme le polythéisme, va à l'encontre de l'Islam, car l'Islam désigne la soumission à Allah seul. Celui donc qui se soumet à Lui et à autre que Lui, il Lui aura certes associé quelqu'un d'autre. Quant à celui qui ne se soumet pas du tout à Lui, il est semblable à Pharaon et à son entourage qui se sont enflés d'orgueil.

En revanche, celui qui se soumet à Allah en pur monothéiste est certes le véritable musulman qui suit la religion d'Ibrâhîm : ﴾**Quand son Seigneur lui avait dit : « Soumets-toi », il dit : « Je me soumets au Seigneur de l'Univers ».**﴿ (Coran, 2 : 131)[1]



Avoir besoin des créatures est une humiliation

Plus le serviteur s'humilie devant Allah, se place par rapport à Lui dans le dénuement le plus complet et se soumet à Lui, plus il sera proche de Son Créateur et plus élevé sera son rang. Certes, le plus heureux des hommes est celui qui est le plus enclin à l'adoration d'Allah.

Quant aux créatures, c'est à l'exemple de ce que l'on dit : Si tu as besoin de quelqu'un, tu seras son prisonnier ; si tu te passes de lui, tu seras son égal ; et si tu fais preuve de bonté à son égard, tu seras son supérieur.

---

1 Ibid., pp. 233-234.

Le statut et le respect que les gens ont vis-à-vis d'une personne seront ainsi d'autant plus élevés que cette dernière n'éprouve nullement le besoin de revenir vers eux d'une quelconque manière que ce soit. Et si en plus tu es bon avec eux, tout en pouvant te passer de leurs services, tu auras à leurs yeux la position la plus élevée.

Et à l'inverse, à chaque fois que tu auras besoin des autres, ne fût-ce que pour une gorgée d'eau, leur considération à ton égard diminuera en fonction de ce que tu auras demandé.

C'est pourquoi lorsqu'on questionna H̲âtim al-As̲am[1] à propos du moyen de se préserver des gens, il répondit : « Que tu leur donnes de tes biens tout en n'espérant rien des leurs. »[2]



Le bonheur dans la manière d'agir avec les gens

La clef du bonheur quand on est amené à interagir avec les gens est de le faire pour Allah. On espère l'agrément divin dans nos agissements vis-à-vis d'eux et on ne recherche pas leur agrément quand on doit faire un acte de dévotion. Aussi, on craint Allah dans notre comportement à leur encontre, au lieu de les craindre quand on agit pour Dieu.

Dans la même dynamique, on agit envers les autres avec le meilleur comportement en recherchant l'agrément d'Allah et non une quelconque récompense de leur part. De même, on ne commet aucune injustice, par crainte du Seigneur, et non parce que l'on a peur d'eux.[3]



1 Savant originaire du Khurasân, décédé en 237 H/851-2 apr. J.-C.). (NDT)

2 *Al-Fatâwâ*, t. 1, p. 39.

3 Ibid., t. 1, p. 51.

Union et division

La raison qui amène les gens à s'unir et à se sentir bien ensemble est le lien religieux et sa pratique sous toutes ses formes. Il s'agit ni plus ni moins de l'adoration d'Allah, Seul sans associé — comme Il l'a ordonné —, intérieure et extérieure.

Tandis que la cause de la désunion est que le serviteur délaisse une partie de ce qui lui a été ordonné.

Les bénéfices du groupe sont la miséricorde d'Allah, Son agrément et Ses prières, ainsi que la félicité ici-bas et dans l'au-delà.

Et la conséquence de la désunion est le châtiment d'Allah ﷻ.[1]



Droits et devoirs

Les devoirs à remplir concernent deux choses : les devoirs envers d'Allah et les devoirs envers les hommes.

Le devoir que l'on a vis-à-vis d'Allah est de L'adorer sans rien Lui associer. Quant aux devoirs que l'on doit remplir vis-à-vis des hommes, ils se divisent en deux types : particuliers et généraux.

Les devoirs particuliers concernent entre autres le respect des parents, les devoirs envers l'épouse ou le voisin. Cela fait partie des branches de la religion.

Concernant les devoirs d'ordre général, ils se divisent également en deux parties : les devoirs envers les gouverneurs et les devoirs envers la masse de la population.

1 Ibid., t. 1, p. 17.

On a ainsi le devoir de conseil envers les gouverneurs. Et dans un même temps, on se doit de rester fidèle au groupe des musulmans.[1]



Suivre la voie prophétique

Les adorations sont bâties sur la Loi (*shar'*) et le suivi du Prophète ﷺ, et non sur les passions et les innovations. L'Islam repose donc sur deux fondements :

— **Le premier** est d'adorer Allah sans rien Lui associer.

— **Le second** est de L'adorer selon ce qu'Il a légiféré par l'intermédiaire de Son Messager ﷺ. Il n'est donc pas question de L'adorer selon nos passions et au moyen d'innovations.[2]



Juristes et traditionnistes à la fois

Parmi les savants qui ont compilé les traditions prophétiques en les classant par chapitres[3], il y en a qui, après avoir répertorié les différents domaines du savoir, ont commencé cette classification par la base de toute chose : les fondements de la science et de la foi, à l'instar d'al-Bukhârî dans son *Sahîh*. Il commença en effet par le chapitre traitant du début de la Révélation, puis il le fit suivre par le chapitre sur la Foi et ensuite celui de la science. Il l'agença ainsi selon le véritable ordre.

1 Ibid., t. 1, p. 18.
2 Ibid., t. 1, p. 80.
3 En effet, d'autres recueils classent les hadiths par ordre alphabétique ou encore en fonction des Compagnons qui les rapportent. (NDT)

Dans cette lignée, l'imam al-Dârimî[1], l'auteur du *Musnad*, a opté au début de son livre pour le chapitre sur les preuves de la prophétie.

Ces deux imams sont bien meilleurs que des imams comme Muslim, al-Tirmidhî ou autres. C'est pour cela qu'A<u>h</u>mad Ibn <u>H</u>anbal les révérait, eux deux et d'autres qui étaient sur la même ligne, et ce, car ils analysaient les hadiths, dans les fondements et dans les détails, avec un œil avisé de juriste.[2]



Le serviteur d'Allah

Le serviteur d'Allah est celui qui se réjouit de ce qui satisfait Allah et qui se met en colère à cause de choses pour lesquelles Allah se courrouce. Il aime ce qu'Allah et Son Messager aiment et il déteste ce qu'Allah et Son Messager détestent. En outre, il prend pour alliés les alliés d'Allah et tient pour ennemis les ennemis d'Allah ﷻ. Voilà la personne qui a parfait sa foi.

Pour étayer notre propos, nous pouvons mentionner le hadith suivant : « Celui qui aime pour Allah, déteste pour Allah, donne pour Allah et prive pour Allah, aura certes parfait sa foi. »[3] Le Prophète ﷺ dit également : « L'anse la plus solide de la foi est d'aimer pour Allah et de détester pour Allah. »[4][5]



1 Abû Mu<u>h</u>ammad 'Abd Allah al-Dârimî. Célèbre traditionniste et exégète. On compte parmi ses œuvres : *al-Musnad*, *al-Jâmi' al-Sa<u>h</u>î<u>h</u>* et *al-Sunan*. Ce dernier figure parmi les neuf recueils de hadiths les plus importants. Décédé en 255 H/869 apr. J.-C. (NDT)

2 Ibid., t. 2, p. 4.

3 Rapporté par Abû Dâwud, n°4681.

4 Rapporté par Ahmad, n°18524.

5 Ibid., t. 10, p. 190.

Espérer l'indulgence d'Allah

Tout d'abord, il est nécessaire d'accomplir ce qui nous a été ordonné de faire. Ensuite, nous devons espérer la miséricorde d'Allah, Son indulgence et Ses faveurs. Il incombe également au serviteur d'avoir conscience de ses manquements, de son statut d'indigent ayant besoin des bienfaits de son Seigneur et de la bonté dont Il fait preuve à son égard.

Il ne faut surtout pas que le serviteur tombe dans l'infatuation en raison des actions accomplies. Au contraire, il doit avoir à l'esprit les bienfaits et la bonté d'Allah sur lui, car c'est bien son Seigneur qui lui a permis d'œuvrer, sans accorder à ses actes une valeur démesurée. En effet, peu importe la quantité d'actes de bienfaisance que la personne accomplira, ils ne mériteront rien si Allah ne décide pas de l'envelopper de Sa miséricorde, de Son indulgence et de Sa grâce.

C'est dans ce sens que Sufyân Ibn 'Uyayna a déclaré : « Les Anciens disaient : « Les gens seront sauvés de l'Enfer par l'indulgence d'Allah ; ils entreront au Paradis par Sa miséricorde ; et ils se partageront les différents degrés en fonction de leurs actions. » »[1]



Le repentir des Prophètes

Les Anciens et les imams de la communauté s'accordent pour confirmer l'absolution des Prophètes pour les erreurs dont ils se sont repentis, en se basant sur les informations qu'Allah a révélées dans Son Livre et ce qui a été rapporté authentiquement de Son Messager. Par se repentir, Allah les éleva en degrés, car Il aime ceux qui se repentent et qui se purifient.

1 *Jâmi' al-rasâ'il*, p. 151.

Leur infaillibilité réside dans le fait qu'ils ne peuvent pas être maintenus sur un péché ou une erreur, contrairement aux autres personnes pour lesquelles la possibilité de commettre un péché ou une erreur sans le faire suivre d'un repentir est présente.

Ainsi, Allah rectifie les erreurs de Ses Prophètes et de ce fait les en absout, comme Il l'affirma : **﴿Nous n'avons envoyé, avant toi, ni Messager ni Prophète qui n'ait récité (ce qui lui a été révélé) sans que le Diable n'ait essayé d'intervenir (pour semer le doute dans le cœur des gens) au sujet de sa récitation. Allah abroge ce que le Diable suggère, et Allah renforce Ses versets. Allah est Omniscient et Sage.﴾** (Coran, 22 : 52)[1]



Les fondements et les questions pratiques

La religion est bâtie dans un premier temps sur des fondements (*usûl*). Les questions pratiques (*furû'*) viennent ensuite la compléter.

Ainsi, Allah révéla les fondements à La Mecque. Il s'agit de : l'Unicité divine, les paraboles qui sont des normes rationnelles, les divers récits, la récompense d'Allah et Son châtiment.

Ensuite, Il institua à Médine — lorsque l'Islam gagna en puissance — les actes pratiques, comme la prière en groupe et celle du vendredi, l'appel à la prière sous ses deux formes (*adhân* et *iqâma*), la lutte dans le sentier d'Allah, le jeûne, l'interdiction de l'alcool, de la fornication et des jeux de hasards, et d'autres choses parmi les obligations et les interdictions.

Les fondements de la religion (*usûl*) accroissent donc la portée des actes pratiques (*furû'*) et les consolident. Quant aux pratiques cultuelles, elles complètent les fondements et les préservent.

1 Ibid., p. 269.

En outre, si une défaillance manifeste touche la religiosité de la personne, c'est du côté de la pratique qu'il faut regarder. Voilà pourquoi le Prophète ﷺ a dit : « La première chose de la religion qui sera délaissée est l'*amâna*[1], et la dernière est la prière. »[2]

La prière est la première obligation et elle fait partie des fondements de la religion et de la foi. [3] Elle ne sera alors abandonnée qu'en dernier.[4]



Les signes de l'amour

L'amour d'Allah et de Son Messager est présent dans le cœur de chaque croyant. En effet, il est impossible de l'en extirper si la personne est réellement croyante.

Les signes de cet amour apparaissent si quelqu'un en vient à insulter le Messager et à blasphémer, ou à proférer des injures à l'égard d'Allah et dire Le concernant des choses inconvenantes. Dans ce cas de figure, le croyant se met dans une colère bien plus intense que si on avait insulté son père ou sa mère.[5]



---

1 Al-Nawawî explique qu'il s'agit ici des préceptes qu'Allah ﷻ a imposés à Ses serviteurs et l'engagement qu'Il a pris de leur part à ce sujet. Selon Ibn 'Abbâs ؓ, il s'agit des obligations prescrites par Allah ﷻ aux serviteurs. (NDT)

2 Cf. *Makârim al-Akhlâq* d'al-Khara'iṯî, n°171. (NDT)

3 En effet, la prière en tant que telle constitue un fondement, contrairement à tous les autres aspects secondaires qui lui sont liés comme la prière en groupe, l'*adhân* et autres. (NDT)

4 *Al-Fatâwâ*, t. 10, pp. 355-356.

5 Ibid., t. 16, p. 343.

La maladie du cœur

La maladie du cœur est un mal qui peut atteindre la personne et corrompre son jugement et son intention.

Son jugement sera biaisé à cause des allégations malveillantes qui lui sont présentées, au point de ne pas pouvoir voir la vérité ou de la voir de manière tronquée.

Quant à la corruption de son intention, elle se manifeste par le fait que cette personne tient en aversion la vérité alors qu'elle est bénéfique, et aime le faux, qui lui est néfaste.

C'est pour cela que la maladie du cœur se définit parfois par le doute et l'incertitude, comme dans la parole d'Allah : ﴾**Il y a dans leurs cœurs une maladie (de doute et d'hypocrisie)**﴿ (Coran, 2 : 10). Et à d'autres moments, elle désigne une attirance pour la fornication, comme dans le verset : ﴾**afin que celui dont le cœur est malade [l'hypocrite] ne vous convoite pas.**﴿ (Coran, 33 : 32)

De manière générale, la maladie affaiblit celui qui en est atteint et réduit considérablement ses forces, au point de ne pas pouvoir réaliser ce que la personne saine est capable de faire.

Aussi, la maladie se situe à un stade qui précède la mort. En effet, le cœur en arrive à mourir à cause de l'ignorance absolue ; mais si c'est seulement par un type d'ignorance qu'il est touché, il est alors qualifié de malade. Les termes « mort », « maladie », « vie » et « guérison » lui sont donc applicables, et ces concepts sont dans son cas d'une gravité bien plus importante que lorsqu'il s'agit du corps.

Ainsi, la maladie du cœur s'aggrave quand il est confronté à une ambiguïté ou un désir ardent. En revanche, s'il est touché par une

parole de sagesse ou une exhortation, cela constitue une cause de bonne santé et de guérison.[1]



Le Coran est une guérison

Le Coran est une guérison pour les cœurs

Ainsi, celui qui a dans son cœur certaines maladies liées aux ambiguïtés et aux passions va trouver dans le Coran les arguments qui permettent à la vérité d'annihiler l'égarement. Par cela, on parvient à venir à bout de ces confusions qui habitaient le cœur et qui biaisaient le savoir, la représentation et la perception des choses, pour lui permettre de les voir comme elles sont réellement.

De même, il renferme la sagesse et la bonne exhortation qui assurent la purification du cœur. Cela se fait par l'incitation au bien, la dissuasion (de faire du mal) et les récits qui invitent à la réflexion.

Le Coran dissipe donc toutes les maladies qui corrompent l'intention et la volonté de la personne jusqu'à ce que son cœur soit purifié et que sa volonté se rectifie par la même occasion. Il s'agit en réalité d'un retour à la nature saine originelle (*fiṯra*) sur laquelle nous avons été créés, à l'instar d'un corps qui recouvrerait son état normal.

En effet, le cœur a pour nourriture la foi et le Coran, et il y puise ce qui va le purifier et le fortifier, tout comme le corps se nourrit de ce qui va lui permettre de se développer et de tenir debout. La purification du cœur est semblable donc au développement du corps.[2]



1 Ibid., t. 10, pp. 93-94.
2 Ibid., t. 10, pp. 95-96.

La récompense et la difficulté

On entend certains dire : « La récompense est proportionnelle à la difficulté ». Pourtant, cette affirmation n'est pas correcte dans l'absolu.

En réalité, la récompense est tributaire de l'acte d'adoration en lui-même. En effet, il se peut que l'adoration faite pour Allah et selon la Sunna du Prophète ﷺ s'incarne dans un acte facile à réaliser, à l'instar de la facilité qu'Allah a donnée au musulman à travers les « deux paroles » à prononcer, qui comptent parmi les meilleures actions.

Le Prophète ﷺ nous enseigne cela en disant : « Deux paroles sont légères sur la langue, lourdes dans la Balance et aimées du Tout Miséricordieux : « Pureté à Allah et par Sa louange ! Pureté à Allah le Majestueux ! (*Subhânallâhi wa bihamdih, subhânallâhi l-'Azîm*). » »[1]

En outre, si nous affirmions que la récompense dépend de l'utilité et l'intérêt de l'œuvre, cela serait correct.

La difficulté ne constitue donc pas en soi un critère pour estimer la valeur d'un acte ou la préséance à accorder à l'un plutôt qu'à un autre.

Certes, il se peut qu'un acte de grande valeur soit pénible à réaliser sans que la raison de son mérite soit la difficulté, même si la patience dont il faut faire preuve pour accomplir cet acte difficile augmente sa récompense. Ainsi, la difficulté rend plus importante la rétribution. À titre d'exemple, la personne qui habite loin de La Mecque et qui veut accomplir le pèlerinage aura une plus grande récompense que celui qui habite à proximité des lieux saints.

Il est clair que la récompense est souvent plus conséquente en raison de la difficulté et de la fatigue occasionnée. Non que la difficulté et la fatigue soient un objectif de l'acte que l'on accomplit, mais parce que l'acte implique cette dose de difficulté et de fatigue.

---

1 Rapporté par al-Bukhârî, n°7563 et Muslim, n°2694.

Cela représente bien notre religion. Elle nous a libérés des carcans et des chaînes, et ne nous a imposé aucune gêne.[1]



La jalousie

La jalousie (*hasad*) est une maladie qui touche l'âme humaine. Elle est malheureusement généralisée et peu de personnes y échappent. Et comme dit l'adage : « Il n'y a personne qui ne soit pas touché par la jalousie. Cependant, le vil la laisse apparaître, tandis que celui qui est doté d'un noble caractère la cache. »

On demanda aussi à al-Hasan al-Basrî[2] : « Le croyant peut-il être envieux ? » Il répondit : « Malheur à toi ! As-tu oublié les frères de Yûsuf ? Néanmoins, garde cela au fond de toi, car l'envie ne pourra pas te nuire si tu ne la concrétises pas en paroles ou en actes. »

Ainsi, que celui qui ressent en lui de la jalousie envers quelqu'un fasse preuve de piété et de patience en détestant cela du plus profond de son âme.[3]



L'adoration

L'adoration (*'ibâda*) est un terme générique qui désigne tout ce qu'Allah aime et agrée comme paroles et actes, extérieurs et intérieurs.

1 Ibid., t. 10, pp. 620-622.

2 Célèbre Suiveur (élève de plusieurs Compagnons) connu pour sa piété et son savoir. (m. 110 H/728 apr. J.-C.) (NDT)

3 Ibid., t. 10, pp. 124-125.

Nous pouvons citer comme exemples d'adoration : la prière, la *zakât*, le jeûne, le pèlerinage, dire la vérité, remettre le dépôt que l'on nous a confié, la piété filiale, le maintien des liens de parenté, respecter son engagement, ordonner le convenable, interdire le blâmable, la lutte contre les incroyants et les hypocrites[1], la bienfaisance à l'égard du voisin, de l'orphelin, du pauvre, du voyageur, du captif et des animaux, ou encore l'invocation, l'évocation d'Allah (*dhikr*) et la lecture du Coran.

On peut également illustrer cela en disant que l'adoration d'Allah ﷻ, c'est aussi : l'amour d'Allah et de Son Messager, être imprégné de Sa crainte et revenir repentant vers Lui, Lui vouer un culte exclusif, patienter face à Son jugement, Le remercier pour Ses bienfaits, accepter Son décret, s'en remettre à Lui, espérer Sa miséricorde ou craindre Son châtiment.[2]



Une bonne action qui fait entrer en Enfer

Un groupe parmi les Anciens, dont Sa'îd Ibn Jubayr[3], ont déclaré : « Il se peut que le serviteur accomplisse une bonne action qui le fasse rentrer en Enfer. Tout comme il est possible qu'il accomplisse une mauvaise action qui lui permette d'entrer au Paradis. En effet, s'il accomplit une bonne action, mais la fait suivre d'un sentiment de fatuité et s'en vante, elle le fera entrer en Enfer. Et s'il réalise une mau-

1 Le terme *jihâd* (combat, lutte) est à comprendre dans son sens général, c'est-à-dire la lutte que l'on mène par la parole, la plume, ses biens ou sa personne. Dans ce dernier cas, les règles islamiques sont très strictes, et il n'appartient pas à tout un chacun d'agir selon son interprétation ou celle de nombreux dévoyés à l'heure actuelle. (NDT)

2 Ibid., t. 10, pp. 149-150.

3 Célèbre Suiveur et élève, entre autres, d'Ibn 'Abbâs et d'Ibn 'Umar. Grand traditionniste, exégète et récitateur du Coran, il était également connu pour sa dévotion et sa piété. Il est mort en martyr en 95 H/713-4 apr. J.-C. (NDT)

vaise action, mais qu'il ne cesse ensuite de s'en repentir et de craindre ses conséquences, elle le fera entrer au Paradis.»[1]



Le musulman de naissance et le converti

Certaines personnes pensent que celui qui est né musulman et n'est jamais tombé dans l'incroyance est meilleur que l'incroyant qui s'est converti. Ceci n'est pas correct, car ce qu'il faut prendre en compte est la fin de la vie et la voie sur laquelle la personne va mourir. Ainsi, celui des deux qui était le plus pieux à la fin de ses jours sera considéré comme le meilleur.

Par ailleurs, il est bien connu que les tout premiers croyants parmi les émigrés (*muhâjirûn*) et les auxiliaires (*anṣâr*) ont cru en Allah et Son Messager après avoir été incroyants; et ils sont meilleurs que ceux qui sont nés par la suite musulmans, qu'il s'agisse de leurs enfants ou non.[2]



La prière est comme la foi

L'accomplissement de la prière, à l'instar de la foi, n'est pas quelque chose qui puisse être déléguée[3]. On ne peut donc pas prier une prière obligatoire pour quelqu'un d'autre, que ce dernier ait une excuse ou pas; tout comme on ne peut croire à la place d'un autre.

---

1 Ibid., t. 10, p. 294.
2 Ibid., t. 10, p. 300.
3 Contrairement au pèlerinage ou au jeûne. (NDT)

Son accomplissement ne peut dans aucun cas être suspendu, tout comme on ne peut cesser de croire un instant.

Ainsi, tant que la personne dispose de toute sa raison, elle est concernée par la prière, même si elle ne peut effectuer certains mouvements.[1]



Le discours islamique s'adresse aux personnes responsables

Le hadith « Il m'a été ordonné de m'adresser aux gens selon leurs capacités intellectuelles » n'a été rapporté par aucun savant sur lequel on peut se baser dans la transmission des hadiths, et ne figure dans aucun de leurs recueils.

Certes, le discours d'Allah et de Son Messager destiné aux gens est général et englobe ceux qui sont religieusement responsables, en vertu des Paroles d'Allah : ﴾Ô hommes !﴿, ﴾Ô vous qui croyez !﴿.

De même, du haut de sa chaire, le Prophète ﷺ s'adressait aux gens dans un seul langage et tous l'écoutaient.

Cependant, les gens se différencient les uns des autres quand il s'agit de comprendre ce qui est dit, en raison de ce qu'Allah a réservé à chaque personne comme capacité à comprendre et comme croyance correcte.

Voilà pourquoi Abû Bakr al-Siddîq était celui qui comprenait le mieux le Prophète ﷺ, comme cela a été relaté dans les deux recueils authentiques (al-Bukhârî et Muslim). D'après Abû Sa'îd, le Prophète ﷺ s'adressa aux gens en disant : « Allah a donné le choix à un serviteur

1 Ibid., t. 10, p. 439.

entre ce monde et l'au-delà. Il a opté pour ce qu'il y a auprès de Lui ». Abû Bakr pleura alors et dit : « Que nos personnes et nos biens te soient donnés en rançon ! » Les gens furent étonnés de sa réaction et dirent : « La réaction de ce vieillard est étonnante ! Le Messager d'Allah ﷺ dit qu'Allah a donné le choix à un serviteur entre ce monde et l'au-delà, et lui, il se met à pleurer. » Abû Sa'îd commenta cela en disant : « Le Messager d'Allah ﷺ était celui à qui on avait donné ce choix et Abû Bakr était celui qui le connaissait le mieux parmi nous ».[1]

On voit donc ici que le Prophète ﷺ avait employé le terme serviteur de manière générale, sans préciser de qui il s'agissait, mais Abû Bakr comprit qu'il parlait de lui.[2]



L'impact de l'intention sur l'action

Une seule et même action — en apparence — peut être à la fois source de récompense pour son auteur, si elle est accompagnée d'une bonne intention ; et cause de punition pour la personne également si l'intention est corrompue.

---

1 Cf. Al-Bukhârî, n°3904 et Muslim, n°2382.

2 Ibid., t. 18, pp. 238-239. Ce qu'Ibn Taymiyya a mentionné concernant le discours d'Allah ﷻ et de Son Messager ﷺ est l'avis correct. Cela est appuyé par la parole du Prophète ﷺ : « Qu'Allah fasse prospérer l'homme qui nous aura entendu dire une parole et l'aura mémorisée pour ensuite la transmettre. En effet, il se peut qu'une personne transmette un savoir à quelqu'un qui est plus apte qu'elle à le comprendre, et il se peut même qu'une personne mémorise une science qu'elle ne comprend pas. » Rapporté par Abû Dâwud (3660) et al-Tirmidhî (2656). Dans une autre version d'al-Tirmidhî (2657), nous trouvons les termes : « En effet, il arrive souvent qu'un homme à qui on transmet une parole la garde mieux (en mémoire) — ou la comprenne mieux — que celui qui l'a entendue. »
Quant aux autres prédicateurs, ils se doivent de tenir un discours qui soit approprié à leur public. À cet effet, al-Bukhârî a rapporté (n°127) la parole suivante de 'Alî ؓ : « Parler aux gens selon leur degré d'entendement ; accepteriez-vous qu'on traite Allah et Son Messager de menteurs ? » Al-Bukhârî intégra cette tradition dans le chapitre intitulé : « Transmettre exclusivement le savoir aux uns plutôt qu'à d'autres de crainte qu'ils ne le comprennent mal ».

À titre d'exemple, celui qui se rend au pèlerinage à pied parce qu'il en est capable et afin d'utiliser cette économie d'argent pour faire le bien, jouit d'une double récompense : celle d'avoir été en marchant et celle qui découle de son altruisme. Quant à celui qui agit de la sorte par avarice et pour se causer du tort, il commet deux péchés : celui de l'avarice et celui des dommages qu'il se sera infligés.

A contrario, la personne qui prend une monture, car elle n'a pas la force de s'y rendre en marchant et pour profiter de cette commodité afin d'avoir la force par la suite d'accomplir des actes d'adoration, bénéficie également d'une double récompense. Quant à celle qui choisit cette option, mais fait preuve d'un comportement déraisonnable envers sa monture et ceux qui l'accompagnent, elle commet alors deux péchés.[1]



S'en tenir à la Sunna

Un homme interrogea l'imam Mâlik Ibn Anas concernant le fait de se mettre en étant de sacralisation (*i<u>h</u>râm*) avant le *mîqât*[2]. Il lui répondit : « Je crains dans ce cas que tu ne sois touché par une épreuve (*fitna*). »[3] Il lui demanda alors : « Quelle épreuve pourrait m'atteindre à cause de cela ? Il ne s'agit que de parcourir une distance supplémentaire dans l'adoration d'Allah ﷻ. » L'imam rétorqua : « Et quelle épreuve plus grande que de penser avoir reçu le privilège d'accomplir un acte que le Messager d'Allah ﷺ n'a pas fait ? »[4]



1 Ibid., t. 22, p. 138.

2 Lieu et moment à partir desquels on se met en état de sacralisation pour le pèlerinage. (NDT)

3 Cf. La sourate 24, verset 63 : ❴Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux.❵ (NDT)

4 Ibid., t. 22, p. 223.

Connaître la *jâhiliyya*[1]

'Umar Ibn al-Khattâb ﷺ déclara : « Celui qui a grandi dans l'islam sans rien connaître de la *jâhiliyya* risque de voir sa religiosité s'effriter petit à petit. »

Ainsi, si nous comparons une personne qui a d'abord connu les mauvaises choses, en a fait l'expérience, puis a été confrontée au bien et l'a pratiqué, et une autre qui n'a pas connu et expérimenté les deux, alors il se peut que la première ait une connaissance du bien et un amour pour lui, ainsi qu'une connaissance du mal et une détestation pour lui, plus complets que le second.

De même, il est possible que la personne qui n'a connu que le bien soit confrontée à un moment donné à de mauvaises choses sans qu'elle connaisse leur caractère abject ; elle risque alors de les commettre ou de ne pas les rejeter comme l'aurait fait celle qui y a déjà été confrontée.[2]



Le repentir global

La plupart du temps, les gens n'effectuent pas un repentir global, alors qu'ils en ont certainement besoin.

En effet, il est obligatoire pour chaque personne de se repentir en toutes circonstances, car le serviteur est toujours en proie à une négligence, en ayant délaissé une injonction divine ou en ayant dépassé les limites fixées par Allah. C'est pour cela qu'il se doit de se repentir continuellement.

1 Terme qui renvoie à plusieurs acceptions : l'ignorance, la période antéislamique ou encore l'égarement. Dans ce passage, c'est la troisième acception qui est concernée. (NDT)

2 Ibid., t. 10, p. 301.

Le bienfait de l'adversité

Parmi les plus grands bienfaits qu'Allah accorde à Ses serviteurs croyants, est qu'Il fait descendre sur eux des épreuves et diverses formes d'afflictions, ainsi que tout ce qui peut les pousser à revenir uniquement vers Lui. Ils L'invoquent alors en Lui vouant un culte exclusif et placent tous leurs espoirs en Lui et en personne d'autre; leur cœur ne s'attache alors qu'à leur Seigneur.

C'est dans cette situation que le serviteur parfait sa confiance en Allah, concrétise son retour vers le Créateur et parvient à goûter à la saveur de la foi. De même, il se désavoue du polythéisme (*shirk*) et cela constitue un bienfait bien plus grand pour la personne que de voir la maladie, la peur, la famine et la difficulté se dissiper, ou encore que de jouir de facilités dans cette vie d'ici-bas.

En effet, pouvoir bénéficier de facilités et ne pas être touché par l'adversité ne sont somme toute que des jouissances matérielles et des bienfaits mondains qui peuvent même toucher l'incroyant dans une bien plus grande mesure que le croyant.[1]



1 Ibid., t. 10, p. 333.

Les trois formules d'évocation

Il est rapporté du Shaykh 'Abd al-Qâdir[1], et d'Abû al-Hasan al-Shâdhlî[2] après lui, que les trois formules d'évocation, qui sont le cœur de l'allocution rapportée par Ibn Mas'ûd et d'autres[3] (qui commence par : « Louange à Allah, nous implorons Son aide et Son pardon »), incarnent les paroles substantielles bénéfiques[4].

Il s'agit des formules : Louange à Allah (*al-hamdulillâh*), Je demande le pardon d'Allah (*astaghfirullâh*) et Il n'y a de puissance et de force qu'en Allah (*Lâ hawla wa lâ quwwata illâ billâh*).

La raison à cela est que le serviteur est confronté à l'une des deux choses suivantes :

- Une chose qu'Allah fait au serviteur. Il s'agit alors d'un bienfait qui le touche et qui nécessite que l'on remercie Allah pour cela.
- Une chose que le serviteur accomplit, et qui peut être soit bonne, soit mauvaise. Concernant la bonne action, il ne peut la réaliser sans l'aide d'Allah, et il a par conséquent besoin d'implorer Son aide. Quant à la mauvaise, il a évidemment besoin de demander pardon pour cela, afin qu'elle soit effacée.[5]



1 Il s'agit de 'Abd al-Qâdir al-Jîlânî, maître spirituel et juriste hanbalite connu pour sa piété. (m. 561 H./1165-6 apr. J.-C.) (NDT)

2 Maître spirituel et ascète. Une confrérie porte son nom et s'affilie à lui encore aujourd'hui. (m. 656 H/1258 apr. J.-C.) (NDT)

3 Il s'agit de la *khutbat al-hâja* (Allocution du besoin) avec laquelle le Prophète ﷺ commençait entre autres ses sermons du vendredi. (NDT)

4 Ces paroles exhaustives, qui renferment de nombreux sens, sont concises et se formulent en peu de mots. Cela désigne d'abord le Coran, puis plusieurs hadiths. (NDT)

5 Ibid., t. 18, p. 285.

Point de désespoir en Islam

Allah a défendu à Son Prophète d'éprouver de la tristesse ou de la gêne à propos de ceux qui refusaient de se convertir, que ce soit au début ou à la fin de son apostolat.

Il est donc interdit au croyant de s'affliger pour eux ou d'être contrarié par rapport à leur stratagème.

C'est ainsi que de nombreuses personnes, lorsqu'elles constatent une abomination ou un changement significatif au sein des musulmans, s'affligent, sont peinées ou gémissent comme le feraient les personnes touchées par une calamité.

Or, il nous a été défendu d'agir de la sorte. Le musulman doit plutôt faire preuve de patience, placer sa confiance en Allah et rester ferme sur Sa religion ; il doit être convaincu qu'Allah se tient avec ceux qui Le craignent et accomplissent de bonnes œuvres, et que la meilleure issue est réservée aux gens pieux.

Il doit également savoir que le mal qui le touche n'est que la résultante de ses péchés, et que la patience est alors de mise. Certes, la promesse d'Allah est véridique. Qu'il implore donc le pardon pour son péché et célèbre la louange de son Seigneur matin et soir.[1]



1 Ibid., t. 18, p. 295.

Les bonnes œuvres et la sincérité

Toute bonne action est conditionnée par la sincérité (*ikhlâs*) et la conformité à la législation divine.

Concernant cela, al-Fudayl Ibn 'Iyâd[1] explique le verset ﴾**afin d'éprouver lequel de vous agirait le mieux**﴿ (Coran, 11 : 7), en disant : « Il s'agit de l'action accomplie avec le plus de sincérité et de la meilleure des manières. » On lui demanda alors : « Ô Abû 'Alî[2] ! Explique-nous ce que tu entends par là. » Il développa alors son propos : « Si l'œuvre est faite sincèrement, mais sans être accomplie correctement, elle n'est pas acceptée ; et c'en est de même si elle n'est pas faite sincèrement pour Allah. Il faut donc qu'elle soit faite sincèrement pour Allah et en bonne et due forme. »

On entend par sincérité : son accomplissement pour l'agrément d'Allah. Quant à l'accomplissement en bonne et due forme, c'est sa conformité à la Sunna.

Par ailleurs, il est rapporté que 'Umar Ibn al-Khattâb ﷺ invoquait en ces termes : « Ô Allah ! Fais que toutes mes œuvres soient pieuses, qu'elles soient accomplies exclusivement pour Ta Face et que rien n'en soit accompli pour quelqu'un d'autre. »[3]



1 Imam connu pour son ascétisme, sa dévotion et son scrupule. Il était surnommé « le dévot des deux harams », car il passait six mois à La Mecque et six mois à Médine. (m. 187 H/802-3 apr. J.-C.) (NDT)

2 La *kunya* d'al-Fudayl. (NDT)

3 Ibid., t. 10, p. 318.

Les différentes formes d'invocation

L'invocation est de deux types : l'invocation de pure adoration, et l'invocation pour demander quelque chose.

Dans le Coran, l'invocation désigne tantôt une sorte, tantôt l'autre, et parfois les deux en même temps; ces deux volets sont interdépendants.

L'invocation de demande intervient dans le cadre d'une recherche de ce qui est profitable pour la personne qui invoque ou lorsqu'elle désire la levée et l'éloignement d'une nuisance qui la touche. Il ne faut pas oublier que celui qui détient le pouvoir de nuire ou de procurer un quelconque bienfait, c'est le Divin.

Ainsi, en recherchant l'acquisition d'un bienfait et l'éloignement d'une nuisance, le serviteur utilise l'aspect demande de l'invocation. Et dans un même temps, en invoquant avec crainte et espoir, c'est le volet adoration qui est concerné.

Nous voyons donc que ces deux volets sont interdépendants : l'invocation que l'on fait pour demander quelque chose implique l'aspect de pure adoration et vice-versa.[1]



L'intention a une plus grande portée que l'action

Il s'agit là d'un propos tenu par un certain nombre de personnes, et il peut s'expliquer en plusieurs points :

Premièrement, l'intention qui n'est pas suivie d'un acte est récompensée, alors que l'on n'est pas rétribué pour une œuvre dépourvue d'intention. On retrouve dans les deux recueils authentiques d'al-

1 Ibid., t. 10, pp. 10-11.

Bukhârî et Muslim le hadith suivant : « Celui qui songe à accomplir une bonne action, mais ne la fait pas, elle lui sera inscrite comme une bonne action. »[1]

Deuxièmement, celui qui a l'intention de faire le bien et l'accomplit selon ses capacités sans pouvoir terminer l'action, il lui sera inscrit une récompense complète. Cela est attesté par un autre hadith se trouvant également dans les deux recueils authentiques et dans lequel le Prophète ﷺ dit : « Certes, il n'est pas de trajet que vous parcouriez ni de vallée que vous traversiez sans que des hommes à Médine ne soient avec vous. » On lui demanda : « Tout en étant à Médine ? » Il reprit : « Tout en étant à Médine ! C'est une excuse que les a retenus. »[2]

Troisièmement, l'intention ne peut être corrompue contrairement aux actes extérieurs.[3]



Accomplir le *tasbîh* au moyen de cailloux

Tout d'abord, compter le nombre de *tasbîh*[4] avec ses doigts est une Sunna, car le Prophète ﷺ s'est adressé aux femmes en ces termes : « Glorifiez Allah et aidez-vous en cela de vos doigts, car ils seront interrogés et pourront témoigner (le Jour du Jugement). »[5]

Aussi, la pratique consistant à utiliser des noyaux, des cailloux ou tout autre chose semblable pour comptabiliser les formules prononcées est également considérée comme correcte. En effet, certains

1 Al-Bukhârî, n°6491 et Muslim, n°130.

2 Al-Bukhârî, n°4423 et Muslim, n°1911.

3 Ibid., t. 22, pp. 243-245.

4 Le fait de dire : *Subhânallah* (Gloire à Allah), mais cela s'étend aux autres évocations (al-*Hamdulillâh, lâ ilâha illâllâh…*) qu'il est recommandé de prononcer un certain nombre de fois, comme après les prières obligatoires. (NDT)

5 Rapporté par Abû Dâwud, n°1501 et al-Tirmidhî, n°3486 et 3583.

Compagnons ﷺ utilisaient cette façon de faire, comme cela est rapporté d'Abû Hurayra. De même, lorsque le Prophète ﷺ vit son épouse glorifier Allah en s'aidant de cailloux, il approuva son attitude.

Quant au fait de comptabiliser le *tasbîh* au moyen d'un chapelet ou quelque chose de semblable, certains savants trouvèrent cela détestable et d'autres non. Or, si la personne est pourvue d'une bonne intention en faisant cela, on peut dire que c'est une bonne chose qui n'est en rien détestable.

Enfin, si la personne s'en sert sans en avoir réellement besoin ou pour l'afficher devant les gens, comme en le mettant autour du cou, son acte constitue de l'ostentation ou de la probable hypocrisie.[1]



La constante adoration

Le Shaykh Abû Muhammad 'Abd al-Qâdir al-Jîlânî a déclaré dans son ouvrage *Futûh al-Ghayb* : « Il est indispensable pour le croyant qu'il se tienne à trois choses en toute circonstance :

- Une injonction divine qu'il exécute ;
- une interdiction dont il s'écarte ;
- une séquence du destin qu'il agrée.

Aussi, le croyant se doit toujours de remplir au moins l'une de ces trois choses. Il lui incombe de faire en sorte que son cœur et son âme y soient attachés, et de concrétiser cela par ses actes, et ce, en tout temps. »

1 Ibid., t. 22, p. 506.

Il s'agit là d'une parole à la fois concise et magnifique ; tout le monde en a besoin, car elle expose ce sur quoi le serviteur doit se focaliser.

Le fond de l'affaire est que chaque personne a besoin en tout temps d'obéir à Allah et à Son Messager. C'est pour cela que ces trois choses citées plus haut se résument à l'obéissance, et ce, pour les raisons suivantes :

- Au moment où il est demandé au serviteur d'accomplir un acte obligatoire, comme les cinq prières, le pèlerinage ou autres, il a besoin d'exécuter cet ordre.
- Lorsque ce qui pourrait le conduire au péché se présente à lui, il a besoin de s'abstenir, d'en éprouver de l'aversion et de ne surtout pas le commettre.
- Et concernant le fait d'être satisfait de son destin, cela se concrétise lorsqu'il est éprouvé par la maladie, la pauvreté ou la peur. Il lui est alors demandé premièrement de patienter, cela est obligatoire. Ensuite, il lui est également demandé d'accepter et d'être satisfait de cette situation ; et pour cela, les avis sont partagés quant au caractère obligatoire ou recommandé.

Or, la patience et la satisfaction constituent en tant que telles une obéissance à Allah et à Son Messager. Il s'agit d'exécuter un ordre donné, et c'est cela l'adoration d'Allah ﷻ.[1]



[1] Ibid., t. 10, pp. 455-457.

Je ne suis point un traître

'Umar Ibn al-Khattâb ﷺ disait : « Je ne suis point un traître, et le traître ne peut me leurrer. »

Le cœur pur et sincère est celui qui désire le bien et non le mal. Or, cela ne peut se parfaire qu'en les connaissant tous les deux. Quant à celui qui ne sait pas ce qu'est le mal, il s'agit certes d'un manquement qui ne peut être loué.[1]



La meilleure des adorations

Les meilleurs actes d'adoration du corps sont dans l'ordre : la prière, la lecture du Coran, l'évocation d'Allah (*dhikr*) et l'invocation.

Aussi, un acte de moindre importance peut devenir à un moment particulier préférable et meilleur que celui qui a un statut plus élevé. À titre d'exemple, le *tasbîh* que l'on prononce dans l'inclination (*rukû'*) et la prosternation est préférable, à ce moment précis, que la récitation du Coran. Il en est de même pour les invocations faites à la fin de la prière auxquelles nous donnons la préséance sur la lecture du Coran.

Par ailleurs, il est possible qu'une personne ait la possibilité et plus de facilité à accomplir un acte plutôt qu'un autre qui à la base renferme une plus grande récompense. Cependant, cet acte vers lequel elle tend est préférable pour elle en raison de son incapacité à se tourner vers le meilleur.[2]



1 Ibid., t. 10, p. 302.
2 Ibid., t. 10, p. 401.

L'ascétisme réglementaire

L'ascétisme orthodoxe consiste à délaisser ce qui n'est d'aucun intérêt pour l'au-delà et à avoir une conviction inébranlable en ce qui se trouve auprès d'Allah.

Cela est attesté par la tradition prophétique suivante : « L'ascétisme dans ce bas monde, ce n'est pas d'interdire ce qui est licite ou de dilapider un bien, c'est d'être plus confiant en ce qui se trouve dans la main d'Allah qu'en ce qui est dans ta main. »[1]

Ceci est la description du cœur. Quant à l'aspect extérieur, il est important de savoir que délaisser ce qui pourrait aider la personne à adorer Allah ne fait pas partie de l'ascétisme légiféré par l'Islam. Il s'agit plutôt de s'abstenir d'un surplus qui détournerait de l'obéissance d'Allah et Son Messager ; ce surplus pouvant être lié à la nourriture, aux vêtements, aux biens ou autres.

C'est ainsi que l'imam Ahmad définit l'ascétisme : « Il s'agit de faire preuve de tempérance dans l'alimentation et l'habillement, et de patienter dans les moments de disette. »[2]



Se cramponner à la Sunna

La parole suivante rapportée de 'Abd al-'Azîz Ibn 'Abd Allah Ibn Abî Salama[3] est fabuleuse : « Sois fermement attaché à la Sunna, car elle sera pour toi une protection par la permission d'Allah. En effet, la Sunna a été instituée pour qu'elle soit suivie et qu'on s'y cantonne.

1 Rapporté par al-Tirmidhî, n°2340 ; Ibn Mâjah, n°4100. Déclaré faible par al-Albânî.
2 Ibid., t. 10, pp. 641-642 ; t. 11, p. 28.
3 Juriste et mufti médinois. (m. 164 H/780-1 apr. J.-C.) (NDT)

Celui qui l'a instaurée savait ce qu'il y avait comme bêtise, erreur, stupidité et bassesse en s'y opposant.»

Accepte donc ce que les savants qui nous ont précédés ont accepté pour leur propre personne, car c'est avec science et clairvoyance qu'ils ont agi et se sont positionnés. Ils en étaient les plus fins connaisseurs et les plus à même d'en exposer les détails.

Certes, ce sont eux les devanciers, et il leur a été rapporté du Prophète les divergences qu'il allait y avoir après les trois premiers siècles. Ainsi, si la guidance est la voie sur laquelle vous vous trouvez, cela reviendrait à dire que vous les avez devancés. Et si vous déclarez que ce qui est venu après eux constitue une innovation, il faut savoir que les responsables n'en sont arrivés là qu'en suivant une autre voie que celle des Anciens et en préférant leur opinion plutôt que celle de ceux qui les ont précédés, ainsi qu'en choisissant ce que leur esprit a forgé comme pensées à la place de ce que les Anciens ont reçu comme héritage du Prophète et de ce qui s'est transmis aux imams qui les ont suivis sur la bonne voie.[1]



La foi de la masse des croyants

Ce que l'on trouve aussi bien chez la masse des croyants que chez les savants sunnites, comme connaissance, conviction, tranquillité, pure résolution, fermeté dans les propos ou encore certitude concernant la voie qu'ils ont empruntée, est une chose qui ne peut être contestée, si ce n'est de la part d'une personne dont Allah a ôté la raison et la religion.[2]



1 Ibid., t. 4, pp. 7-8.
2 Ibid., t. 4, p. 49.

Une parole pour rechercher de l'aide

Alors qu'il était en compagnie d'al-Junayd[1], al-Shiblî[2] prononça : « *Lâ hawla wa lâ quwwata illâ billâh* (Il n'y a de force et de puissance qu'en Allah) ». Al-Junayd lui fit alors remarquer : « Ta parole semble être celle d'une personne dont le cœur est oppressé, et cette attitude renvoie à une forme de non-acceptation du décret divin. »

Quel excellent propos que celui-ci ! Al-Junayd ﷺ était le maître d'une communauté spirituelle, et même parmi les meilleurs en ce qui concerne l'enseignement, l'éducation et la réforme spirituelle.

En effet, cette formule constitue une demande d'aide, et ce n'est pas ce que l'on doit dire quand une épreuve nous touche.

Or, nombre de personnes prononcent ces mots lorsqu'un malheur les atteint, au même titre que la formule « *Innâ lillâhi wa innâ ilayhi râji'ûn* (C'est à Allah que nous appartenons et c'est vers Lui que nous retournerons) », sous une forme de plainte et d'un manque de patience.

C'est pour cela qu'al-Junayd reprocha à al-Shiblî son état d'esprit derrière la parole qu'il avait prononcée, car il allait à l'encontre de l'acceptation (du décret d'Allah). Mais s'il l'avait dite avec une attitude correcte, il ne l'aurait pas blâmé.[3]



1 Imam et maître spirituel, référence dans le domaine spirituel. (m. 298 H/910-1 apr. J.-C.) (NDT)

2 Ascète et disciple du maître spirituel al-Junayd. Il était également un juriste malékite. (m. 334 H/945-6 apr. J.-C.) (NDT)

3 Ibid., t. 10, p. 686.

La magnifique patience

La belle patience est celle qui n'est pas accompagnée de plainte auprès d'une autre personne.

C'est dans cet esprit que lorsqu'on mentionna à A̲h̲mad Ibn H̲anbal ﷺ, alors qu'il se trouvait sur son lit de mort, que T̲âwûs[1] détestait les gémissements du malade, il dit : « C'est parce que cela constitue une forme de plainte. »

On n'entendit alors de sa part aucun gémissement jusqu'à ce qu'il rende son dernier souffle.[2]



Lâ h̲awla wa lâ quwwata illâ billâh[3]

Le terme *h̲awl* renvoie à toute transformation ou passage d'un état à un autre.

Quant à la *quwwa*, elle désigne la force qui permet d'effectuer cette transformation.

Cette fabuleuse parole indique qu'il n'y a pas, dans le monde céleste ou terrestre, une possibilité de mouvement et de passage d'un état à un autre, sans que cela n'émane d'Allah.[4]



1 T̲âwûs Ibn Kaysân, Suiveur célèbre qui comptait parmi les plus grands juristes. Il fut l'élève d'Ibn 'Abbâs. (m. 106 H/724-5 apr. J.-C.) (NDT)

2 Ibid., t. 10, p. 183.

3 Il n'y a de force et de puissance qu'en Allah.

4 Ibid., t. 5, p. 574.

L'innovation (*bid'a*)

L'innovation est ce qui va à l'encontre du Coran, de la Sunna ou de l'unanimité des Anciens, que cela ait trait à la croyance ou aux actes pratiques.[1]

De plus, les innovations peuvent être classées en deux types :

- un type relatif aux paroles et questions dogmatiques ;
- un type relatif aux actes et aux adorations.

Cette seconde catégorie est liée à la première, tout comme la première entraîne la seconde.

Ainsi, si les personnes qui sont dans le domaine de la science, de la recherche et des disciplines associées ne s'attachent pas au Coran et à la Sunna, on craint pour eux qu'ils ne tombent dans la première catégorie.

Quant à ceux qui sont plus portés sur l'adoration, la méditation, le cheminement spirituel et ce qui en découle, s'ils ne s'attachent pas au Coran et à la Sunna, on craint dans leur cas qu'ils ne glissent vers la seconde catégorie.[2]



Le prompt repentir

Concernant la parole d'Allah ﷻ : ❬**Allah accueille seulement le repentir de ceux qui font le mal par ignorance et qui aussitôt se repentent**❭ (Coran, 4 : 17), Abû al-'Âliya[3] relate ce qui suit : « J'ai

1 Ibid., t. 18, p. 326.

2 Ibid., t. 22, p. 306.

3 Il s'agit de Rufay' Ibn Mihrân al-Baṣrî, traditionniste et exégète. Il s'est converti à l'époque du califat d'Abû Bakr et apprit auprès des Compagnons, comme 'Umar, Âlî, Ibn Mas'ûd et d'autres.

questionné les Compagnons de Muhammad ﷺ à propos de ce verset, et ils m'ont répondu : « Tous ceux qui désobéissent à Allah peuvent être qualifiés d'ignorants. Et celui qui se repent avant sa mort aura certes agi promptement. Quant à celui qui attend de se retrouver face à la mort pour ce faire, il est semblable à Pharaon qui s'est repenti alors qu'il allait être englouti. Or, Allah dit à ce propos : ﴿**[Allah dit :] Maintenant ? Alors qu'auparavant tu as désobéi et que tu as été du nombre des corrupteurs !**﴾ (Coran, 10 : 91)



L'Essence et les Attributs

L'imam Ahmad a dit : « Allah ne doit être décrit que tel qu'Il S'est décrit Lui-même ou tel que L'a décrit Son Messager ﷺ, sans outrepasser le Coran et le hadith ».

La doctrine des Anciens est qu'ils décrivent Allah tel qu'Il S'est décrit et tel que L'a décrit Son Envoyé, sans falsification (*tahrîf*)[1] ni dénégation (*ta'tîl*), ni définition de la modalité (*takyîf*)[2] ni assimilation (*tamthîl*)[3].

De plus, rien ne Lui ressemble, glorifié soit-Il, ni dans Son Essence sanctifiée évoquée par Ses Noms et Ses Attributs, ni dans Ses actes.

Ainsi, tout comme nous avons la conviction qu'Allah ﷻ possède une Entité réelle et accomplit des actes réels, Il possède également

---

(m. 93 H/711-2 apr. J.-C.) (NDT)

1 *Al-Tahrîf* consiste, dans ce contexte, à changer les termes et les sens des Noms et Attributs d'Allah. (NDT)

2 *Al-Takyîf* consiste à formuler la modalité de l'Attribut, comme le fait d'affirmer que la modalité de la Main d'Allah ou de Sa descente au ciel est telle et telle. (NDT)

3 *Al-Tamthîl* consiste à établir une similitude entre les Attributs du Créateur et ceux de la créature. (NDT)

des Attributs réels. Rien ne Lui est semblable, ni dans Son Entité, ni dans Ses Attributs, ni dans Ses actes.

Tout ce qui implique le moindre manque ou la moindre contingence, Allah en est exempt réellement. Il mérite en effet la perfection au-delà de laquelle il n'y a pas de limite.

La doctrine des Anciens se situe entre la dénégation et l'assimilation : ils n'assimilent point les Attributs d'Allah aux attributs de Ses créatures ni Son Entité à leur entité. Ils ne Lui nient pas non plus ce qu'Il S'est attribué ou ce que Son Messager Lui a attribué, en déniant Ses Noms les plus beaux et Ses Attributs les plus parfaits, en détournant les mots de leur sens.[1]



L'Islam et la foi (îmân) sont deux cercles

Abû Ja'far al-Bâqir[2] et d'autres parmi les Anciens ont dit : « L'Islam est comme un grand cercle. La foi (*al-îmân*), quant à elle, est comme un cercle d'une circonférence moindre, se trouvant à l'intérieur du premier cercle. Ainsi, si le serviteur commet la fornication, il sort par cela du cercle plus restreint de la foi, mais reste dans le cercle de l'Islam.

C'est comme cela qu'il faut comprendre la parole du Prophète ﷺ : « Au moment où il fornique, le fornicateur n'est pas croyant.[3] »[4]



1 Ibid., t. 5, pp. 26-27.

2 Arrière-petit-fils de 'Alî Ibn Abî Ṭâlib, connu pour sa science, sa piété et sa dévotion. (m. 114 H/732-3.) (NDT)

3 Rapporté par al-Bukhârî, n°5578 et Muslim, n°57.

4 Ibid., t. 28, pp. 43-44.

La bonté envers les parents

Ibn Taymiyya a écrit une lettre à sa mère[1] dans laquelle il dit :

Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

De la part d'Ahmad Ibn Taymiyya à sa chère mère, qu'Allah la comble de Ses bienfaits, qu'Il lui fasse don de Ses largesses et la compte parmi Ses serviteurs et adorateurs.

Tout d'abord, nous louons Allah en dehors duquel il n'y a aucune divinité. Il est certes digne de louanges et capable de toute chose. Nous Lui demandons qu'Il prie sur le dernier des Prophètes, le guide des pieux, Son serviteur et Messager Muhammad. Que les prières et le salut d'Allah soient sur lui et sa famille.

Cette lettre que je vous envoie est destinée à vous faire part des bienfaits grandioses, des dons incommensurables et des faveurs immenses qu'Allah nous octroie. Nous Lui demandons qu'Il nous

---

1 Pour ce sujet, nous avons choisi d'insérer cette lettre, car elle incarne parfaitement une mise en pratique de certains aspects relatifs à la bonté envers les parents. Cette lettre, même si elle ne constitue pas vraiment une exhortation, contient énormément de leçons dont pourra s'inspirer celui qui la lira :
– Elle incarne la nostalgie de la famille et du pays que l'on peut avoir, et c'est l'un des volets du maintien des liens de parenté que l'Islam a rendu obligatoire.
– Dès l'introduction, nous comprenons que l'objectif ultime est l'agrément d'Allah ﷻ. C'est pour cela que l'invocation qu'il fit en faveur de sa mère était de demander à Allah qu'Il lui accorde une place parmi Ses meilleurs serviteurs et adorateurs.
– On y trouve un modèle de douceur dans la façon de s'excuser.
– Cette lettre démontre également l'importance du sens des priorités. En effet, il ne fait jamais passer une affaire mondaine avant les liens familiaux. Même les affaires religieuses arrivent en deuxième position, sauf celles auxquelles la Loi islamique a donné la préséance.
– De même, le fait de consulter Allah ﷻ pour chaque situation de la vie est également un sujet qu'il aborde.
– Enfin, l'intérêt tout particulier que porte Ibn Taymiyya ﷺ pour les aînés et les plus jeunes de sa famille, mais aussi pour les voisins et les amis, est clairement mis en exergue. Il ne néglige personne, et chacun tient une place dans son cœur.
Il s'agit là d'un aperçu de savoir-être qui est digne d'être enseigné. C'est pour cela que cette lettre a toute sa place parmi ces exhortations, afin que l'on puisse en tirer de nombreux bénéfices.

accorde un surplus de Sa grâce. Évidemment, plus les bienfaits d'Allah augmentent, plus il devient impossible de les dénombrer.

Vous savez très bien que si nous restons un moment dans ce pays, c'est uniquement pour des affaires impérieuses dont la négligence nous serait préjudiciable, aussi bien du point de vue religieux que profane.

Par Allah, cet éloignement de vous est indépendant de notre volonté ; et si nous pouvions venir à vous en volant, nous l'aurions fait. Cependant, l'absent a peut-être une excuse que lui seul connaît.

De plus, si vous saviez le fin fond des choses, vous auriez également adopté — Allah soit loué — la même attitude, même si au départ nous n'avions pas l'intention d'y rester un seul mois, mais nous revenons tous les jours vers Allah pour le consulter afin qu'Il nous oriente. Invoquez-Le donc pour qu'Il nous guide vers le meilleur choix possible, et nous Lui demandons également qu'Il choisisse pour vous et nous, ainsi que pour l'ensemble des musulmans, ce qu'il y a de meilleur et de plus salutaire.

Malgré cela, Allah m'a ouvert les portes, celles du bien, de la miséricorde, de la guidance et de Ses bénédictions, à un point que je n'aurais même pas pensé ou imaginé, alors que nous sommes perpétuellement angoissés par les voyages. Cependant, nous demandons toujours à Allah ﷻ qu'Il nous guide.

Par ailleurs, que personne ne pense que nous pouvons faire passer avant vous une quelconque affaire mondaine, alors que nous ne donnons même pas la priorité à une affaire religieuse lorsqu'il s'agit de rechercher à être proche de vous, sauf bien sûr dans le cas où Allah aurait donné à cette affaire la préséance. Cependant, nous sommes occupés par des affaires d'une grande gravité, et nous craignons que les négliger entraîne un préjudice qui toucherait aussi bien la sphère publique que des cercles plus restreints. Certes, la personne présente est forcément témoin de choses qu'ignore celui qui est absent.

Ce qui est requis ici est de multiplier les invocations pour qu'Allah nous guide, car Il sait tout et nous sommes ignorants, Il est Capable de tout alors que nous ne le sommes pas, et Il est le Connaisseur des choses invisibles.

Le Prophète ﷺ a notamment dit : « Le bonheur de l'homme figure entre autres dans le fait de consulter Allah et d'être satisfait de la part qu'Il lui a octroyée ; alors que son malheur est de ne pas Le consulter et de se courroucer par rapport à ce qu'Il lui a octroyé. »[1]

Si nous prenons l'exemple du commerçant, il est amené à voyager, mais craint pour la marchandise qu'il transporte. Il se doit donc de s'arrêter durant son trajet à un endroit sûr, afin qu'il puisse la déposer à bon port.

Quant à nous, la situation est bien au-delà d'une description que nous serions capable de faire, et il n'y a de force et de puissance qu'en Allah.

Que la paix, la miséricorde et les nombreuses bénédictions d'Allah soient sur vous et sur toutes les personnes de la maison, petits et grands, sur la famille, les voisins et tous nos amis. Louange à Allah, le Seigneur des mondes, et que Ses prières et Son salut soient sur le Prophète Mu̲hammad, sa famille et ses Compagnons.[2]



1 Cf. Ahmad, n°1444 et al-Tirmidhî, n°2151.

2 *Al-Fatâwâ*, t. 28, pp. 48-50.

La beauté intérieure

Le bien et la beauté qui découlent des œuvres pieuses et qui se trouvent dans le cœur transparaissent sur le visage, et il en est de même pour la laideur présente dans le cœur et qui découle des mauvaises actions.

Aussi, cette beauté et cette laideur vont s'intensifier à mesure des bonnes ou des mauvaises actions.

Cela devient clairement évident à la fin de la vie et à l'approche de la mort. Tu peux ainsi remarquer que les visages des sunnites et des vertueux sont de plus en plus beaux et illuminés au fur et à mesure qu'ils avancent dans l'âge, au point où il arrive qu'une personne âgée soit encore plus belle que lorsqu'elle était jeune.

Quant aux hérétiques et aux pervers, on peut observer une dégradation de leur visage plus ils vieillissent.[1]



Le cœur sain

La santé du cœur dépend de la pureté de l'intention et d'un cheminement correct. Si cela fait défaut, le cœur ne pourra être sain. En effet, le cœur est le morceau de chair qui, s'il est sain, tout le corps sera sain ; et s'il est corrompu, tout le corps sera corrompu.[2]



---

1 *Al-Istiqâma*, t. 1, p. 364.
2 Ibid., t. 2, p. 34.

La recherche de protection contre l'Enfer

Demander le Paradis et rechercher la protection contre l'Enfer est la voie des Prophètes et Messagers d'Allah, mais aussi de tous Ses rapprochés et des Gens de la droite.

À cet effet, le Prophète ﷺ interrogea l'un de ses compagnons en lui demandant : « Que dis-tu dans tes invocations ? » Il lui répondit : « Je dis : « Ô Allah ! Je Te demande le Paradis et je recherche la protection auprès de Toi contre l'Enfer. » Je suis par contre incapable de prononcer les mêmes invocations que toi et Mu'âdh. » Et le Prophète ﷺ de rétorquer : « Nos invocations tournent autour de ta demande. »[1,2]



Le chemin vers Allah

Personne ne peut parvenir à Allah, Son agrément, Son Paradis, Ses faveurs ou Sa proximité, sans prendre pour modèle le Prophète ﷺ. Cela doit se faire sous toutes ses formes : intérieurement et extérieurement ; dans les paroles et les actes, qu'ils soient cachés ou apparents ; dans les paroles du cœur et le credo ; dans les actes du cœur et le cheminement spirituel ; ou encore dans les paroles que l'on prononce et les actes du corps.[3]



1 Rapporté par Abû Dâwud, n°762.

2 Ibid., t. 2, p. 110.

3 Préambule de *al-Risâla al-Saniyya*.

La piété

La piété consiste en deux choses :

- œuvrer dans l'obéissance d'Allah, avec foi et en espérant Sa miséricorde ;
- délaisser les péchés, par foi et en craignant le châtiment divin.[1]



L'ostentation et l'infatuation

Beaucoup de personnes associent l'ostentation à l'infatuation, alors qu'il y a une distinction à opérer.

L'ostentation (*riyâ'*) revient à associer la créature à Allah. L'infatuation, quant à elle, revient à associer sa propre personne à Allah, comme c'est le cas de l'orgueilleux.

En effet, celui qui fait preuve d'ostentation n'applique pas la Parole divine : ﴾C'est Toi [Seul] que nous adorons﴿. Quant au présomptueux, il ne concrétise pas Sa Parole : ﴾et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours.﴿

Ainsi, la personne qui met en application le verset : ﴾C'est Toi [Seul] que nous adorons﴿, ne peut donc faire preuve d'ostentation ; et celle qui applique : ﴾et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours﴿, s'éloigne par cela de toute fatuité.

Une tradition célèbre relate : « Trois choses mènent à la perdition : l'avarice assumée, une passion que l'on suit et l'infatuation. »[2][3]



1 *Al-Fatâwâ*, t. 10, p. 433.
2 Rapporté par al-Bazzâr, n°7293.
3 *Al-Fatâwâ.*, t. 10, p. 277.

La valeur de la prière

Les cinq prières accomplies en leur temps comptent parmi les œuvres les plus aimées et les plus importantes auprès d'Allah.

Il s'agit de la première action sur laquelle le serviteur devra rendre des comptes le Jour du Jugement.

Par ailleurs, Allah révéla son obligation directement à Son Prophète ﷺ, sans passer par un quelconque intermédiaire, et ce, lors de la nuit de son ascension (*al-mi'râj*).

Elle est la colonne sans laquelle l'Islam ne peut tenir. Elle représente donc la chose la plus importante de la religion, comme le spécifiait le Commandeur des Croyants 'Umar Ibn al-Kha<u>tt</u>âb lorsqu'il écrivait à ses subordonnés : « La chose la plus importante pour moi à laquelle je veux que vous fassiez attention est la prière ! Celui donc qui y est assidu et préserve ses droits aura certes préservé sa religion. Quant à celui qui la néglige, il sera amené à négliger encore plus les autres actes d'adoration. »[1]



La juste balance

Étant donné que la meilleure des paroles est la Parole d'Allah et que la meilleure des voies est celle de Mu<u>h</u>ammad, celui qui s'en rapproche et s'en inspire le plus sera plus à même d'atteindre la perfection.

Quant à celui qui se trouve à l'opposé de cette voie et l'incarne le moins, il ne peut atteindre ce qu'il y a de plus complet et se retrouve par la même occasion dans un égarement avéré.

---

1 Ibid., t. 10, p. 433.

En effet, la personne la plus complète est celle qui obéit le plus à Allah et qui est la plus patiente face à ce qui la touche.[1]



La bonne compréhension relative à la réprobation du blâmable

Alors que j'étais en compagnie d'un ami à l'époque de l'invasion tatare, nous passâmes à proximité de personnes qui buvaient de l'alcool. Mon compagnon réprouva ouvertement leur attitude ; quant à moi, je réprouvai à ce moment la sienne en lui disant : « Allah a certes interdit la consommation d'alcool, car elle éloigne du rappel d'Allah et de la prière. Or, dans leur cas, l'alcool les empêche de tuer, de réduire les enfants en esclavage et de voler. Laissez-les donc boire.[2]



L'Islam

L'Islam comporte deux acceptions :

— Le premier sens renvoie à la soumission et à l'obéissance. Le musulman ne peut donc faire preuve d'orgueil.

— Le second est la sincérité, comme dans la Parole d'Allah : ﴾(…) **et un autre serviteur qui n'a qu'un seul maître.**﴿[3] (Coran, 39 : 29) Le

1 Ibid., t. 11, p. 34.
2 *I'lâm al-muwaqqi'în*, Ibn al-Qayyim [qui cite Ibn Taymiyya], t. 3, p. 5.
3 En effet, dans ce verset, c'est la racine SLM (d'où provient notamment le mot islam) qui est employée. (NDT)

musulman ne peut donc commettre d'associationnisme, mais doit plutôt se soumettre à Allah, le Seigneur de l'Univers.[1]



L'innovation (*bid'a*) et le péché

Les savants de l'Islam, à l'instar de Sufyân al-Thawrî[2], affirmaient qu'Iblis préférait l'innovation au péché, car la personne ne s'en repent pas, contrairement au péché.

Ce qu'ils entendent par le fait qu'on ne se repent que rarement d'une innovation est que l'innovateur, en considérant comme religieux un acte qui n'a pas été institué par Allah et Son Messager, perçoit comme bien cette action qui est en réalité hideuse. Il n'est donc pas prêt de se repentir d'un acte tant qu'il le considérera comme quelque chose de bien.

Certes, la première étape du repentir est d'être conscient que ce que l'on a fait est mal, c'est à ce moment que la personne est amenée à se repentir. Cela concerne également le délaissement d'un acte qu'il est obligatoire ou recommandé de faire, et là aussi la personne s'en repent et l'accomplit. Mais à partir du moment où elle estime que ce qu'elle fait est bien alors que c'est le contraire, il n'y a pas de raison qu'elle se repente.[3]



1 Ibid., t. 28, p. 174.

2 Imam, juriste et traditionniste célèbre. Il était aussi connu pour sa piété. (m. 161 H/777-8 apr. J.-C.) (NDT)

3 Ibid., t. 10, p. 9.

Remercier Allah et implorer Son pardon

Le serviteur se trouve constamment entre un bienfait de Son Seigneur qui le touche et qui nécessite de sa part de la gratitude, et un péché qu'il a commis et qui nécessite, lui, une demande de pardon.

Ces deux choses accompagnent de manière permanente le serviteur. En effet, il ne cesse de jouir des bienfaits et des grâces d'Allah, et dans un même temps, il a toujours besoin de se repentir et d'implorer Son pardon.[1]



L'essence du repentir

Al-Tawba (le repentir) dans son acception linguistique consiste à délaisser quelque chose pour se diriger vers autre chose.

Du point de vue islamique, le repentir est le retour vers Allah et ce qu'Il a ordonné de faire, ainsi que le délaissement de ce qu'Il a interdit.

Par ailleurs, le repentir ne concerne pas seulement les péchés, comme le pensent nombre d'ignorants qui ne le conçoivent qu'à travers les actes vils commis par la personne, comme la débauche et l'injustice. Or, se repentir d'avoir délaissé les bonnes actions qui nous étaient demandées de faire est plus important que de se repentir de ce qui nous était défendu de faire comme mauvaises actions.

Certes, la plupart des gens délaissent un bon nombre de choses qu'Allah a ordonné de faire comme paroles et actes, qu'ils soient du cœur ou du corps. Il se peut que ces personnes ne sachent pas qu'il s'agisse de choses qui leur ont été imposées. Tout comme il se peut également qu'elles connaissent la vérité, mais décident de ne pas la

1 Ibid., t. 10, p. 88.

suivre. Ainsi, ces gens sont de deux types : soit ils sont égarés, car ils ne savent pas ce qui leur est profitable ; soit ils ont encouru la colère d'Allah pour leur rejet de la vérité après en avoir eu connaissance.[1]



La crainte de voir ses œuvres rejetées

Le bienheureux est certes celui qui craint que ses œuvres ne soient pas vouées exclusivement à Allah ou qu'elles ne soient pas conformes à ce qu'Il a institué par l'intermédiaire de Son Messager ﷺ.

Voilà pourquoi les Anciens avaient peur d'être touchés par l'hypocrisie. À cet effet, al-Bukhârî rapporte la parole suivante d'Abû al-'Âliya : « J'ai connu trente compagnons du Prophète Mu*h*ammad ﷺ, chacun d'entre eux craignait d'être touché par l'hypocrisie. »[2]



Le scrupule

Le scrupule (*al-wara'*) légitime est de craindre ce qui pourrait être nuisible, qu'il s'agisse de choses dont l'interdiction est connue ou de choses pour lesquelles il y a un doute quant à leur interdiction.

Al-wara' consiste également à accomplir par mesure de précaution un acte dont on n'est pas certain du caractère obligatoire.

Aussi, le scrupule parfait est de savoir entre deux bonnes actions laquelle est la meilleure, et entre deux mauvaises laquelle est la pire.

---

1 *Jâmi' al-rasâ'il*, p. 288.

2 Ibid., p. 257.

Enfin, il faut savoir que la législation islamique (*sharî'a*) est fondée sur un principe grandiose : concrétiser le plus possible les intérêts et annihiler les nuisances ou les limiter au maximum.[1]



Ce n'est pas cela aimer pour Allah

Celui qui aime quelqu'un parce qu'il lui a donné quelque chose n'aime en réalité que le don qui lui a été fait. Et s'il déclare qu'il aime cette personne pour Allah, nous pouvons alors affirmer qu'il s'agit là d'un propos mensonger.

Il en est de même pour celui qui aime la personne qui lui est venue en aide ; il aime son secours, mais pas la personne en elle-même.

Certes, c'est suivre les caprices de l'âme que d'agir de la sorte.

En réalité, elle n'aime que ce qui peut lui procurer un quelconque bénéfice ou lui éviter un mal. Ce n'est pas cela aimer pour Allah ni aimer la personne elle-même.

Malheureusement, c'est ce type d'amour que se portent la plupart des gens, les uns envers les autres. Il est évident qu'ils ne peuvent en être récompensés et cela ne leur sera d'aucune utilité dans l'au-delà. Ce qui leur servira est l'amour en Allah et pour Allah Seul.[2]



1 *Al-Fatâwâ*, t. 10, pp. 511-512.
2 Ibid., t. 10, pp. 609-610.

La contemplation des bienfaits divins

Lorsque les biens-guidés et les personnes douées de raison accomplissent une bonne action, ils contemplent en cela les bienfaits qu'Allah déverse sur eux. Ils ont conscience que c'est Lui qui les a comblés de faveurs et qui a fait d'eux des musulmans, qui leur a permis d'être assidus à la prière, leur a inspiré la piété, et qu'il n'y a de force et de puissance qu'en Lui.

Aussi, s'ils font une bonne œuvre, ils voient en cela l'accomplissement du destin d'Allah. C'est cette observation qui dissipe en eux l'orgueil, le sentiment qu'on leur est redevable et les empêche de tenir des propos désobligeants. Et lorsqu'ils commettent une mauvaise action, ils implorent le pardon d'Allah et reviennent à Lui repentants.[1]



La nécessité de recourir à la loi islamique

L'homme est obligé de s'en remettre à la Loi divine (*al-shar'*), car l'une des deux situations suivantes s'impose à lui :

- soit il est dans une dynamique qui va lui amener ce qui lui sera utile ;
- soit il est dans une dynamique qui va éloigner de lui ce qui pourrait lui nuire.

Or, la Loi divine est ce qui lui permet de faire la distinction entre ce qui lui est utile et ce qui lui est nuisible. Il s'agit de la lumière d'Allah sur Terre, Sa Justice entre les hommes et Son refuge à l'intérieur duquel la personne est en sécurité.

1 Ibid., t. 11, p. 260.

Cependant, il faut savoir que la distinction que la Loi permet d'effectuer, entre ce qui est profitable et ce qui est nuisible, ne se fait point par les sens. En effet, même les animaux sont capables de distinguer les choses à travers leurs sens ; l'âne ou le chameau ne font-ils pas la distinction entre l'orge et la terre ?

La Loi divine permet au contraire de distinguer les actes qui peuvent nuire à l'être humain ici-bas et dans l'au-delà de ceux qui lui sont bénéfiques, comme la foi, l'Unicité d'Allah, la justice et autres.[1]



Une science inutile

Le simple fait de connaître la vérité ne suffit pas pour être vertueux, si la personne n'aime pas cette vérité, ne la veut pas et ne la suit pas.

De même, l'homme n'atteindra pas la félicité juste en connaissant Allah et en reconnaissant Ses droits sans L'aimer, L'adorer et Lui obéir. D'ailleurs, le plus grand châtiment le Jour du Jugement est réservé au savant dont la science ne lui aura été d'aucune utilité.

Or, il est bien connu que la foi ne consiste pas en une simple reconnaissance (*tasdîq*), mais bien en une attestation véritable (*iqrâr*). Cette dernière comprend deux choses :

- la parole du cœur qui est cette reconnaissance citée plus haut ;
- l'acte du cœur qui est la soumission (*inqiyâd*).[2]



1 Ibid., t. 9, p. 99.
2 Ibid., t. 7, p. 586 et 638.

Le début et la fin d'une œuvre

Les deux *rak'a* (unité de prière) recommandées de la prière du *fajr* fonctionnent comme le début des œuvres quotidiennes de la personne, et la prière du *witr* vient les clôturer.

C'est la raison pour laquelle le Prophète ﷺ les accomplissait en y récitant les deux sourates de la sincérité[1]. En effet, elles renferment le concept de l'unicité par rapport à la science et l'acte, à la connaissance et la volonté, ainsi qu'à la croyance et l'intention.[2]



1 Les sourates *al-Kâfirûn* et *al-Ikhlâṣ*.

2 *Zâd al-ma'âd*, Ibn al-Qayyim [qui cite Ibn Taymiyya], t. 1, p. 316.

Table des matières

Les plus belles citations spirituelles d'Ibn Taymiyya

LES PLUS BELLES CITATIONS SPIRITUELLES *D'ibn Taymiyya*

Dans ce volet de la collection « LES EXHORTATIONS », découvrez « Les plus belles citations spirituelles d'Ibn Taymiyya » extraites de ses ouvrages, principalement de la somme de ses fatwas : Majmû' al fatâwâ.

Un florilège d'exhortations, de conseils, de réflexions, de méditations qui tournent tous autour de la foi, la dévotion, la spiritualité et qui sont inspirés du Coran, de la Sunna et des paroles et attitudes rapportées de nos pieux prédécesseurs qui sont des modèles pour une spiritualité sunnite orthodoxe et saine.

Sâlih Ahmad al-Shâmî *Né en 1934 en Syrie dans la périphérie de Damas, il a étudié dès sa plus tendre jeunesse auprès de nombreuses et éminentes personnalités à l'Institut des sciences religieuses de Damas. Il enseigna en Syrie jusqu'en 1980, avant de devenir enseignant dans les instituts rattachés à l'Université islamique Muhammad Ibn Su'ûd à Riyad jusqu'en 1998. Depuis, il se consacre à l'écriture et est l'auteur de nombreux ouvrages dans divers domaines tels que la Sunna, la Sîra, la spiritualité, etc.*



Découvrez d'Ibn Taymiyya

Pourquoi les savants divergent ?

Prix : 7,00 €

